

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2845

7 décembre 2007

SOMMAIRE

Abital S.A.	136534	Investal Développement Industriel (IDI) S.A.	136540
AMC S.A.	136560	Investal Développement Industriel (IDI) S.A.	136539
Anconinvest S.A.	136542	Investal Développement Industriel (IDI) S.A.	136540
Aspidistra International Holding S.A. ...	136538	Larrivet Holding S.A.	136560
Attard S.A.	136558	LFG London Financial Group S.A.	136536
Audiotechno S.A.	136535	Luximo S.à r.l.	136541
Azur Jardins, s.à r.l.	136559	Maripepa S.A.	136548
Bainbridge	136544	Maritime Construction S.A.	136548
Blacksmith Holding S.A.	136545	Mike S.A.	136537
Bripla Finanziaria S.A.	136535	Nobel Constructing Company S.A.	136534
Christine Investissements S.A.	136535	PHF S.A.	136539
Corea S.A.	136545	PSB Finance S.A.	136541
Cyber Fin S.à r.l.	136543	Reiota S.A.	136538
Cyber Fin S.à r.l.	136544	S2DM S.A.	136536
Cyber Fin S.à r.l.	136544	Salva S.A.	136559
Cyber Fin S.à r.l.	136543	Sekur Lux Home S.A.	136558
Delta Africa Holding S.A.	136545	SIREC International Reinsurance Company S.A.	136542
Ecocycle Technology GmbH	136537	Smartlux S.à r.l.	136539
Elter	136559	Solsticium S.A.	136560
Estellefin S.A.	136535	Solvadis Holding S.à r.l.	136543
Etechnology Management Holding S.A.H.	136537	Sonae Re, S.A.	136545
Euresa Holding S.A.	136542	Soparfi Capital Cergy S.A.	136539
Exclusive Belge S.A.	136541	Stock-Base S.à r.l.	136545
Exlibris Overseas S.A.	136538	St-Thomas Security S.A.	136544
FC Financing & Consulting S.A.	136541	Terelux S.A.	136543
First 2 S.à r.l.	136540	Trees S.A.	136559
Ganymede Investissements S.A.	136540	Two Teeth Productions	136542
Global Value S.A.	136537	Web Brands Partners S.à r.l.	136558
Goldman Sachs Developing Markets Real Estate SCA	136514	Xlicences GmbH	136538
HCC Holding S.A.	136536	Xproducts GmbH	136536
Henderson Diversified Income (Luxembourg) S.à r.l.	136548		

Goldman Sachs Developing Markets Real Estate SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 133.415.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the twenty-fourth day of the month of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, with registration with the Luxembourg Trade and Companies register pending; here represented by Mrs Christophe Cahuzac, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22 October 2007

(hereinafter the General Partner),

2. GOLDMAN SACHS GROUP INC., a corporation organised and existing under the laws of Delaware, duly registered with the Department of State, Division of Corporations of Delaware under number 2923466, having its registered office at CORPORATION TRUST CENTER, 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, United States of America;

here represented by Mr Christophe Cahuzac, prenamed, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 19 October 2007

(hereinafter a Shareholder and collectively the Shareholders)

Such proxies, after signature ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with it.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to record as follows the articles of association of a société en commandite par actions which they form between themselves:

I. Definitions - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions. Capitalized words and expressions shall have the meanings set out below:

Accounting Period means each period of twelve months ending 31 December. The first Accounting Period shall begin on the incorporation of the Company and shall end on 31 December 2007;

Acquisition Period means the period commencing with the formation of the Company and ending on September 30, 2011, during which the General Partner anticipates that the Company will be fully invested, committed or will have acquired options to invest in Company Investments. At the option of the General Partner, the Acquisition Period may be extended for one year, and may be further extended upon approval of Shareholders holding more than 50 per cent of the Shares issued and outstanding (provided that such 50 per cent threshold corresponds to a quorum of at least 50 per cent of the Shares issued and outstanding resolving at a two thirds majority vote of the Shares present or represented);

Advisory Committee has the meaning given under Article 16;

Affiliates means any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a holding company or parent undertaking or a subsidiary of that person or a subsidiary of any such holding company or parent undertaking provided however that an Investment shall not be deemed to be an Affiliate by reason only of an Investment by the Company in such an Investment;

Articles means these articles of association, as amended from time to time;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) when banks generally are open for the transaction of normal banking business in both Luxembourg and Paris;

Capital Contribution means the portion of each Shareholder's Commitment drawn down and contributed by such Shareholder as share capital in exchange for the issuance of Securities of the Company, as further described in Article 12 of these Articles;

Class means any of the up to 100 (one hundred) classes of A Shares issued by the Company to be numbered Class A-1 to Class A-100;

Commitment means such amounts (denominated in United States Dollars) each Shareholder agrees to contribute to the Company by subscribing for Securities at the incorporation date, the Initial Closing Date and further closing dates as set forth in the Subscription Agreement to be executed between each Shareholder and the Company;

Company means GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE SCA, a Luxembourg company in the form of a société en commandite par actions;

DMREF Investment Entities mean the Company, GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE PARTNERS (US), L.P., GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE PARTNERS (GERMANY), L.P, and GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE COMPANY, in Cayman, collectively (each a DMREF Investment Entity).

Defaulting Shareholder has the meaning ascribed to it under Article 12.4;

Drawdown Notice means the written notice delivered by the General Partner which determines the tranches and dates for the Commitments of the Shareholders to be advanced;

Founder Shareholder(s) means collectively the Shareholders who subscribe for Class A-1 Shares at the time of incorporation of the Company;

General Partner means GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à r.l., a private limited liability company established at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, holder of one unlimited Management Share;

Indemnified Party means the General Partner, the Advisory Committee and their respective agents, affiliates, officers, directors, managers, shareholders and personnel which the Company has agreed to indemnify and hold harmless out of the Company's assets;

Initial Closing means the first Closing taking place after the incorporation of the Company;

Initial Closing Date means the date on which investors are first admitted to the Company as Shareholders;

Investor means any person who subscribes Shares of any Class after the subscription of the initial share capital of the Company by the Founder Shareholder(s);

Law or Law of 10 August 1915 means the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;

Management Share means the share bearing an unlimited liability and held by the General Partner and having the characteristics and carrying the rights and obligations as set out in these Articles;

Net Income means the unconsolidated net profit of the Company for the relevant financial year(s) or any part thereof, determined in accordance with Luxembourg generally accepted accounting principles and after income tax;

PECs or Zero PECs means the preferred equity certificates to be issued by the Company and subscribed for by each Shareholder following a Drawdown Notice at a ratio of up to 99 (ninety-nine) PECs for each Share subscribed, each PEC having a par value of USD 990.-, as set forth in respect of each Shareholder in the Subscription Agreement entered by and between such Shareholder and the Company;

Qualified Investment means any debt or equity interest (or options or other instruments related thereto) in or relating to real estate assets located in the Target Investment Area (including pools or portfolios primarily comprised of real estate assets located in the Target Investment Area), or real estate companies which have at the time of acquisition assets located primarily in, or that derive revenues primarily from, the Target Investment Area (in each case, as determined by the General Partner at the time the relevant investment is made), as described under Article 4 of these Articles.

Redemption Price means the redemption price per Share of a specific Class of Shares corresponding to (i) the Net Income less any dividend already declared by the Company on the specific Class of Shares (ii) divided by the number of Shares within the same Class of Shares;

Second Closing means the second closing occurring at the discretion of the General Partner after the Initial Closing, as further described under Article 8 of these Articles;

Securities mean the PECs and Shares subscribed for by the Shareholders;

Shareholders mean the holders of the Shares of any class, other than the General Partner;

Shares means collectively the redeemable Shares issued by the Company from time to time within up to one hundred (100) Classes of Shares to be issued from time to time, excluding the Management Share;

Subscription Agreement means the agreement between the Company and each investor setting forth (i) the Commitment of such investor to subscribe for Securities, (ii) the number of Shares to be subscribed by such investor, (iii) the number of PECs to be subscribed for by such investor, (iv) the rights and obligations of such investor in relation to its Commitment to subscribe Shares and PECs; and (v) certain representations and warranties given by such investor in favor of the Company;

Target Investment Area means developing markets throughout the world, with a focus on Non-Japan Asia (primarily China and India), Central and Eastern Europe (primarily Russia) and South America (primarily Brazil) and an opportunistic approach to the Middle East and Africa;

Undrawn Commitment means in relation to a Shareholder, the amount of its Commitment which, at the relevant time, remains available for draw down;

Year Zero means the financial year in which all PECs have been redeemed;

Zero PECs T&Cs means the terms and conditions governing the PECs, as they may be adapted and varied by the General Partner from time to time.

Art. 2. Name. There exists among the General Partner as the subscriber of the unlimited Management Share, the Founder Shareholders and all those who may become owners of the Shares in the future, a Luxembourg company in the form of a «société en commandite par actions» under the name of GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE SCA (hereinafter the Company), which will be governed by the Law, as well as by these Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

3.2 The General Partner is authorized to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner required for the amendment of the Articles.

3.3 In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent and either interfere or are likely to interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 4. Object.

4.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

4.2 The Company will seek to make opportunistic investments in real estate and real estate related assets that are located in, and/or real estate companies whose principal businesses are located in the Target Investment Area.

4.3 The Company may invest (directly and/or indirectly) in any debt or equity interest (or options or other instruments related thereto) in or relating to real estate assets located in the Target Investment Area (including pools or portfolios primarily comprised of real estate assets located in the Target Investment Area), or real estate companies which have at the time of acquisition assets located primarily in, or that derive revenues primarily from, the Target Investment Area (in each case, as determined by the General Partner at the time the relevant investment is made) (a Qualified Investment).

4.4 The Company may also invest (directly and/or indirectly) in (i) ongoing property management, project management, asset management, development and similar businesses and debt or equity interests in or relating to real estate assets or companies located in the Target Investment Area, (ii) debt or equity interests in companies or assets related to the provision of technology for any of the businesses or assets described in clause (i), (iii) investments that are ancillary to Qualified Investments or that the General Partner expects will be converted into Qualified Investments or investments in asset pools comprised primarily of Qualified Investments, and (iv) investments that are expected to be repaid within a nine-month period if not converted to a Qualified Investment, or applied to new or existing investments of its direct or indirect subsidiaries within such time.

4.5 The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

4.6 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its Affiliates. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Affiliates. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

4.7 The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.8 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.9 The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property, including real estate property and including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

4.10 The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is incorporated for a limited duration of seven (7) years from its date of incorporation.

5.2 Upon request of the General Partner and approval of Shareholders holding more than 50 per cent of the Shares issued and outstanding (provided that such 50 per cent threshold corresponds to a quorum of at least 50 per cent of the Shares issued and outstanding resolving at a two thirds majority vote of the Shares present or represented), the term of the Company may be further extended, but will not be extended to a date beyond 15 years from the date of formation.

5.3 Unless otherwise provided for by law, Shareholders holding more than 50 per cent of the Shares issued and outstanding (provided that such 50 per cent threshold corresponds to a quorum of at least 50 per cent of the Shares issued and outstanding resolving at a two thirds majority vote of the Shares present or represented and based on relative percentage interests but excluding the interest of certain affiliated Shareholders and Shareholders who are in default) may vote to wind up the Company at a duly held meeting, provided that no such vote shall be effective unless limited partners and shareholders of the other DMREF Investment Entities holding more than 50 per cent of the aggregate capital commitments of the DMREF Investment Entities (excluding the capital commitments of the general partners, certain affiliated limited partners and shareholders and limited partners and shareholders who are in default) have voted to dissolve the DMREF Investment Entities at a duly held meeting (which meetings may all occur concurrently).

5.4 Commencement of winding up of the Company shall also be effected upon the occurrence of both (x) the affirmative vote of limited partners and/or shareholders of the other DMREF Investment Entities holding more than 50 per cent of the percentage interests in such DMREF Investment Entities (excluding the interest of certain affiliated limited partners and/or shareholders and limited partners and shareholders who are in default) to dissolve their DMREF Investment Entity and (y) the affirmative vote of Shareholders and/or limited partners or shareholders of the other DMREF Investment Entities representing more than 50 per cent of the aggregate capital commitments of the DMREF Investment Entities (excluding the interest of certain affiliated limited partners and shareholders and limited partners and shareholders who are in default) to dissolve the DMREF Investment Entities at a duly held meeting.

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The initial share capital of the Company is set at fifty thousand US dollars and one cent (USD 50,000.01) divided into the following ten classes of shares, each share class comprising fifty thousand (50,000) shares:

- (i) fifty thousand (50,000) Class A-1 Shares without par value;
- (ii) fifty thousand (50,000) Class A-2 Shares without par value;
- (iii) fifty thousand (50,000) Class A-3 Shares without par value;
- (iv) fifty thousand (50,000) Class A-4 Shares without par value;
- (v) fifty thousand (50,000) Class A-5 Shares without par value;
- (vi) fifty thousand (50,000) Class A-6 Shares without par value;
- (vii) fifty thousand (50,000) Class A-7 Shares without par value;
- (viii) fifty thousand (50,000) Class A-8 Shares without par value;
- (ix) fifty thousand (50,000) Class A-9 Shares without par value;
- (x) fifty thousand (50,000) Class A-10 Shares without par value;
- (xi) (1) Management Share without par value.

Up to ninety (90) additional classes of Shares shall be created and issued after the incorporation of the Company to be designated from Class A-11 to Class A-100.

6.2 Each Class shall track all the Net Income as from Year Zero, whereby the Class A-1 Shares shall track the Net Income in Year Zero, less the amount allocated to the redemption of any residual PECs, the Class A-2 Shares shall track the Net Income as from the date of redemption in full of the Class A-1 Shares, the Class A-3 Shares shall track the Net Income as from the date of the full redemption of the Class A-2 Shares, and so on for all the Classes of Shares in issue from time to time; whereby all Shares, regardless of their Class, when issued, shall be referred to as a Share and collectively as the Shares.

6.3 The issued capital of the Company may be increased or reduced by a decision of a meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to these Articles.

6.4 The authorised share capital of the Company is set at five hundred thousand United States Dollars and one cent (USD 500,000.01), represented by up to one hundred (100) Classes of Shares with each Class having up to fifty thousand (50,000) Shares without par value, each Share being redeemable in accordance with article 49-8 of the 1915 Law. Upon subscription and issuance of any Share within any Share Class, the shareholders shall each time have to pay a share premium of nine United States Dollars and ninety-nine cent (USD 9.99).

6.5 The General Partner is authorised for a period of 5 (five years) starting on the date of the publication of the incorporation deed of the Company:

- (i) to issue up to fifty thousand (50,000) Shares without par value within each of the ninety (90) additional authorized Share Classes, which may be issued from time to time;
- (ii) to waive or limit the Shareholders' preferential subscription rights within each class of Shares in respect of the Initial Closing and the Second Closing; and
- (iii) to record by way of a notarial deed each and any Share issue and to amend the Articles and the share register of the Company accordingly.

6.6 Concomitantly with the issue of each Share, the General Partner shall issue, and each Shareholder shall subscribe to up to ninety-nine (99) redeemable Zero PECs, each time together with such number of Shares subscribed within the limits of each Shareholder's Undrawn Commitment.

6.7 The Zero Coupon PECs shall be subject to the Zero PECs T&Cs.

6.8 The minimum subscription amount per Shareholder is set at USD 2.- million. However, the General Partner shall have the right to accept subscriptions commitments for amounts less than USD 2.- million in its sole discretion.

Art. 7. Shares.

7.1 The Company recognizes only one holder per Share and Zero PEC; in the event that a Share and Zero PEC is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share and Zero PEC until one person has been appointed or designated by the joint holders as the sole owner in relation to the Company.

7.2 The Shares and Zero PECs of the Company are and will continue to be in registered form. The Shares and Zero PECs are not certificated, but a certificate witnessing the registration of the relevant Shareholder in the share and PEC register of the Company and the number of Shares and PECs held by it shall be issued by the Company on request of the Shareholder.

7.3 A Share and PEC register shall be kept at the registered office of the Company and/or by a special registrar agent designated by the General Partner, if any. Such register shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number and class of Shares and PECs held by it, the amounts paid in on each such Share and PEC, and the transfer of Shares and PECs and the dates of such transfers.

Art. 8. Second Closing.

8.1 In the event that Shareholders are admitted to the Company, or Shareholders increase their Commitments, in connection with the Second Closing, such Shareholders will contribute to the Company an amount equal to (i) the sum of (a) their pro rata share of all previously-funded subscription amounts to the Company, less (b) their pro rata share of all distributions (treated as a dividend) previously made to Shareholders of the Company, admitted in the Initial Closing, plus (ii) an additional amount (a «cost of carry») calculated by reference to the average daily balance of the amount described in clause (i) of this sentence at a rate equal to 8 per cent per annum.

8.2 The «cost of carry» component will not be treated as a Capital Contribution and will not reduce the contributing Shareholder's capital commitment. Notwithstanding the foregoing, in the event the General Partner determines in its sole judgment that the value of the assets of the Company has changed materially from the time of their acquisition, the sum described in clause 8.1 (i) above which incoming Shareholders and Shareholders increasing their Commitments are required to contribute to the Company may be adjusted as the General Partner determines in its sole discretion.

8.3 The amount contributed by incoming Shareholders and Shareholders increasing their Commitments, together with the «cost of carry» thereon, will be distributed as a dividend to the existing Shareholders of the Company pro rata according to the number of Securities held by each Shareholder in respect of the Securities held immediately prior to the relevant closing. Each Shareholder's portion of these amounts, excluding the «cost of carry» component, will be added to its Undrawn Commitment and will be subject to recall.

Art. 9. Transfers.

9.1 A Shareholder may not, voluntarily or involuntarily, sell, assign, encumber, mortgage or transfer all or any portion of its Securities except under certain circumstances and then only with the consent of the General Partner. Any Securities transferred without the consent of the General Partner will be void ab initio or, if such transfer is not capable of being voided, will be subject to compulsory repurchase at a price equal to the lesser of the unreturned Capital Contribution by such Shareholder and the fair market value of the Securities issued in exchange, as determined by the General Partner.

9.2 Withdrawals of Capital Contribution prior to the termination of the Company are not permitted. Certain Shareholders, as further described as the case may be in any private placement memorandum issued by to the Company from time to time, subject to obtaining any relevant consents, transfer any of its interests in the Company, in part or in whole, to any subsidiary or affiliate of, or successor to such Shareholder, or to any entity controlled by key employees of such Shareholder.

Art. 10. Redemption.

10.1 The Company may acquire and hold its own Shares in accordance with the conditions and limits provided in the Law. All the Shares except the Management Share have been issued as redeemable shares as per article 49-8 of the Law.

10.2 The Shares may only be redeemed whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interest of the Company.

10.3 Upon a decision by the General Partner to redeem any Share, such redemption shall be up to the amount and in terms specified by the General Partner in a notice served to the Shareholders, all in accordance with the limitations imposed by the Law and these Articles. Such notice will specify the number of Shares to be redeemed, the Redemption Price and the date upon which such redemption shall be effective in accordance with the provisions of Article 10.4.

10.4 If so decided by the General Partner, in the course of any given financial year, the Company shall be authorized to redeem one or several entire Classes of Shares at the Redemption Price, each time subject to sufficient funds being available for such (a) redemption(s). For the purpose of this Article 10.4, the determination of the Redemption Price shall be made by the General Partner.

10.5 Each redemption of Shares to be followed by an immediate cancellation of such Shares and a corresponding capital reduction must be approved by a resolution passed at a meeting of Shareholders in the manner required for the amendment of these Articles subject each time to the consent of the General Partner.

Art. 11. Compulsory Repurchase.

11.1 The General Partner may compulsorily repurchase the Securities of any Shareholder if there is any breach of such Shareholder's representations, warranties or covenants in the Subscription Agreement executed by such Shareholder.

In addition, the General Partner may compulsorily repurchase the Securities of any Shareholder for «cause», if the Shareholder:

(i) engages in illegal conduct or gross misconduct which the General Partner determines could result in reputational harm to the Company or related entities;

(ii) is convicted of, or pleads nolo contendere to, a felony or serious misdemeanor; or

(iii) illegally or fraudulently obtains funds with which the Shareholder seeks to invest.

11.2 If any Shareholder's Securities are to be compulsorily repurchased in such circumstances, such Shareholder will be paid eighty percent (80%) of the fair market value of such Securities, as determined by the General Partner. The Company may also facilitate the compulsory sale or transfer or may facilitate the compulsory repurchase of the Securities of any Shareholder as provided for in any private placement memorandum issued by the Company in respect of a private placement of its Securities.

Art. 12. Drawdown, Default.

12.1 The General Partner may call and draw down Undrawn Commitments from Shareholders, pro rata to each Shareholder's Commitment and up to their respective Commitment, as needed, based on the capital needs of the Company as determined by the General Partner, in such installments as the General Partner considers in its sole discretion will be needed to make investments, to pay service provider fees and to pay any other expenses or fees of the Company.

12.2 Capital Contributions in consideration for Securities will be paid in installments and will be due within 10 calendar days after a Drawdown Notice is issued by the General Partner to the Shareholder, except for the initial installment, which shall be due within 5 business days after notice from the Company.

12.3 The amount of the Capital Contribution shall be set forth in each Drawdown Notice and will be determined at the sole discretion of the General Partner.

12.4 Shareholders who fund Capital Contributions after the due date may be assessed a late interest charge on the amount of such contributions at a per annum rate of 10 per cent compounded annually, or such greater commercially reasonable amount as the General Partner may determine in its sole discretion.

12.5 The General Partner will not have the right to call for Capital Contributions after the end of the Acquisition Period, except that additional Capital Contributions can be required (i) to fund and/or establish reserves for operating deficits and other expenses and liabilities of the Company (but only in an amount no greater than the lesser of a Shareholder's Undrawn Commitment or 10 per cent of such Shareholder's total Commitment), (ii) to repay indebtedness of the Company incurred prior to the end of the Acquisition Period, (iii) to close on, or otherwise satisfy funding needs with respect to, investments committed or investments for which the Company has acquired an option to invest prior to the expiration of the Acquisition Period, and (iv) in connection with the Company's indemnification obligations. In no event will Shareholders be required to contribute more than their Undrawn Commitments with respect to (i), (ii), and (iii) and their Undrawn Commitments plus distributions from the Company with respect to (iv).

12.6 Each Drawdown Notice will set out the required Capital Contribution, the date on which such call is payable, the bank account to which such payment is to be made and other terms and conditions such as, subject to confidentiality requirements, the summary details of any proposed investment.

12.7 Upon failure of a Shareholder to contribute, upon receipt of a Drawdown Notice and within the term set out in Article 12.2 above, any portion of its Commitment to the Company when due, the General Partner may, in its sole discretion, declare the Shareholder in default (a Default), in which case, the General Partner may undertake the following action with respect to the Shareholder who is in Default (the Defaulting Shareholder): the General Partner will be entitled to require the Defaulting Shareholder to sell all of its Securities, for a price equal to 80 per cent of the aggregate unreturned Capital Contributions therefor made by such Defaulting Shareholder, to a successor identified by the General Partner (which designee may be, but is not required to be, a non-defaulting Shareholder or an Affiliate of the General Partner). Any Defaulting Shareholder will remain liable for all Capital Contributions as they become due and interest on the amount of the Commitment that is in default as described under this Article 12.7.

12.8 No Defaulting Shareholder will be entitled to vote its Shares.

12.9 The General Partner will hold the Defaulting Shareholder responsible for all fees and expenses, including without limitation, attorneys' fees or sales commissions, incurred as a result of the Default. These fees and expenses will be

deducted from any proceeds paid to the Defaulting Shareholder upon the sale of its Securities as described in Article 12.3 above.

III. Management - Committees and agents - Representation - Advisory committee

Art. 13. Management.

13.1 The Company shall be managed by the General Partner who shall be the liable partner (associé-gérant-commandité) and who shall be personally, jointly and severally liable with the Company for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The Shareholders shall refrain from acting in a manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall be liable to the extent of their Commitments made to the Company as set out in Article 22 below.

13.2 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest which are not expressly reserved by the Law or by these Articles to the general meeting of Shareholders in compliance with the investment objectives and strategy of the Company.

Art. 14. Committees and Agents.

14.1 The General Partner may delegate certain tasks to special committees and appoint advisers and other agents as set forth in any private placement memorandum issued by the Company from time to time.

Art. 15. Authorized signature. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the General Partner acting through one or more authorized signatories or by the individual or joint signatures of any other persons to whom authority shall have been delegated by the General Partner as the General Partner shall determine in its discretion.

Art. 16. Advisory Committee.

16.1 The General Partner, in its sole discretion, may determine to establish an Advisory Committee comprised of individuals who represent certain investors, selected by the General Partner, who are not affiliates of the General Partner. If established, the Advisory Committee may, on behalf of the Shareholders approve or disapprove, to the extent determined by the General Partner to be required by or appropriate in light of applicable law, principal transactions, certain other related party transactions and such other matters as the General Partner determines are appropriate.

Art. 17. Indemnification. The Company agrees to indemnify and hold harmless out of the Company's assets the Indemnified Party against any and all liabilities, actions, proceedings, claims, costs, demands, damages and expenses (including legal fees) incurred or threatened by reason of the Indemnified Party being or having been a member of the General Partner, of the board of managers of the General Partner, or an officer, director, manager, shareholder, agent or employee of the General Partner or a member of the Advisory Committee, provided that such person shall not be indemnified in respect of any matter resulting from its or his willful misconduct, bad faith, fraud, reckless disregard or gross negligence.

Art. 18. Fees.

18.1 The Company shall pay, to the General Partner and other entities, as the case may be, fees such as:

- management fees;
- acquisition fees/financing fees;
- asset management fees;
- investment banking and other fees
- fees relating to borrowings (customary fees, interest, expenses and indemnities);
- monitoring fees; and
- commitment and break-up fees.

18.2 Such fees and other expenses shall be set forth and further described in any private placement memorandum issued by the Company from time to time.

IV. General meetings of Shareholders

Art. 19. Powers and voting rights.

19.1 Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Except as otherwise provided for by the Law, it may only resolve on any item generally whatsoever only with the consent of the General Partner.

19.2 Except as otherwise provided in these Articles, the notices and quorum rules required by the Law shall apply with respect to the meetings of Shareholders of the Company, as well as with respect to the conduct of such meetings.

19.3 Each Share entitles its holder to one vote. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person, whether a Shareholder or not, as his proxy in writing whether in original or by telefax, cable, telegram or telex.

19.4 Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of those present or represented but it being understood that any resolution shall validly be adopted only with the approval of the General Partner. However, resolutions relating to inter alia the amendment of

these Articles are to be passed by a majority of two-thirds of the votes cast where at least 50 per cent of the voting rights is represented.

19.5 Any increase of any Shareholder's Commitment, change of the Company's nationality, modification of any right to distribution, modification of the majority requirements for the amendment of the Articles shall require the unanimous consent of the Shareholders and the General Partner.

Art. 20. Meetings of Shareholders.

20.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg on the second Friday of May at 4.00 p.m. If such day is a bank holiday in the city of Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Luxembourg Business Day.

20.2 The General Partner may convene other general meetings of the Shareholders. Such meetings must be convened if Shareholders representing one tenth (1/10) of the Company's share capital so require. These meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

20.3 All meetings of Shareholders shall be chaired by the General Partner or by any person designated by the General Partner.

20.4 The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary, appointed by the chairman, and the scrutineer, elected by the General Partner.

Art. 21. Convening notice.

21.1 Shareholders' meetings shall be convened by the General Partner pursuant to a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address on record in the shares' register of the Company or by a publication in the Luxembourg press and in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial).

21.2 If all the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Liability of Shareholders. The Shareholders holding any other Shares than the management share are only liable up to the amount of their respective Commitment made to the Company.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 23. Fiscal Year.

23.1 Each fiscal year of the Company shall begin on 1st January and it shall terminate on 31st December of each year. The first fiscal year of the Company shall begin on the day of the incorporation of the Company and shall terminate on 31st December 2007.

23.2 The accounts of the Company shall be stated in United States Dollars.

23.3 The accounts of the Company shall be audited by an independent auditor («réviseur d'entreprises agréé»), who shall satisfy the requirements of the Law as to honorability and professional experience and who shall carry out the duties prescribed by the Law. The authorized independent auditor shall be appointed by the general meeting of the Shareholders with a majority of 50 percent of the votes cast, with the approval of the General Partner. The independent auditor continues to carry out its/their duties until its/their successor(s) is/are elected.

23.4 The authorized independent auditor in office may only be removed by the General Partner on serious grounds or upon termination of the audit mandate.

23.5 The Shareholders shall receive (i) audited annual financial statements (including a balance sheet and related statements of operations, changes in Shareholders' capital, and cash flows) and a summary of the Company's investment portfolio, and (ii) an unaudited quarterly report, as further described in any applicable private placement memorandum issued by the Company from time to time.

Art. 24. Supervisory Board.

24.1 The affairs of the Company and its financial situation including particularly its books and accounts may be supervised by a supervisory board of at least three members (herein referred to as the Supervisory Board).

24.2 The Supervisory Board, if any, shall be consulted by the General Partner on such matters as the General Partner may determine and it may authorize any actions of the General Partner that may, pursuant to law or under these Articles, exceed the powers of the General Partner.

24.3 The Supervisory Board, if any, shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a maximum term of six years, which shall be renewable.

24.4 The general meeting of the Shareholders shall determine the remuneration of the Supervisory Board.

24.5 The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the General Partner.

24.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight days in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in

writing whether in original, or by cable, telefax, telegram or telex of each member. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

24.7 Any member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing or by cable, whether in original, or by telegram, telex, telefax or other electronic transmission another member as his proxy.

24.8 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented. Resolutions shall be approved if taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

24.9 Resolutions may also be taken in one or several written instruments signed by all the members.

Art. 25. Allocation of Profits.

25.1 An amount equal to five per cent (5%) of any Net Income shall be allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

25.2 Subject to Articles 25.3 and 25.4 the general meeting of Shareholders has discretionary power to dispose of the balance of the Net Income.

25.3 The General Partner shall propose the allocation of the Net Income to the vote of the general meeting of Shareholders, provided that (i) each Share within a given Class entitles its holder to an aggregate dividend amount equal to the Net Income per Share of that Class; and (ii) the Class A-1 Shares shall track the Net Income as from Year Zero, less the amount allocated to the redemption of any residual PECs, the Class A-2 Shares shall track the Net Income as from the date of the full redemption of the Class A-1 Shares, the Class A-3 Shares shall track the Net Income as from the date of the full redemption of the Class A-2 Shares, and so on for all the Shares in issue from time to time.

Any dividend declared on a Class of Share shall be distributed among the holders of Shares within such Class in proportion to the number of Shares that they hold in such Class.

25.4 The holder(s) of Shares in a given Class shall not be entitled to any dividend until the holders of the immediately preceding Class of Shares have received the full Net Income to which they are entitled in accordance with Article 25.3 or as of when the immediately preceding Share Class has been redeemed in full.

25.5 The General Partner has the discretion to pay interim dividends each time distributable cash is available and in accordance with the Law.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 26. Dissolution - Liquidation.

26.1 The Company shall (i) be voluntarily dissolved upon proposal of the General Partner adopted by an unanimous resolution of the meeting of Shareholders, subject to the consent of the General Partner, in accordance with Article 5.2 and Article 26.2 below of these Articles or, (ii) automatically dissolve upon expiry of the duration thereof as set out in Article 5.

26.2 Unless otherwise provided for by law, Shareholders holding more than 50 per cent of the Shares issued and outstanding (provided that such 50 per cent thresholds corresponds to a quorum of at least 50 per cent of the Shares issued and outstanding resolving at a two thirds majority vote of the Shares present or represented and based on relative percentage interests but excluding the interest of certain affiliated Shareholders and Shareholders who are in default) may vote to wind up the Company at a duly held meeting, provided that no such vote shall be effective unless limited partners and shareholders of the other DMREF Investment Entities holding more than 50% of the aggregate capital commitments of the DMREF Investment Entities (excluding the capital commitments of the general partners, certain affiliated limited partners and shareholders and limited partners and shareholders who are in default) have voted to dissolve the DMREF Investment Entities at a duly held meeting (which meetings may all occur concurrently). Commencement of winding up of the Company shall also be effected upon the occurrence of both (x) the affirmative vote of limited partners and/or shareholders of the other DMREF Investment Entities holding more than 50 per cent of the percentage interests in such DMREF Investment Entities (excluding the interest of certain affiliated limited partners and/or shareholders and limited partners and shareholders who are in default) to dissolve their DMREF Investment Entity and (y) the affirmative vote of Shareholders and/or limited partners or shareholders of the other DMREF Investment Entities representing more than 50 per cent of the aggregate capital commitments of the DMREF Investment Entities (excluding the interest of certain affiliated limited partners and shareholders and limited partners and shareholders who are in default) to dissolve the DMREF Investment Entities at a duly held meeting.

26.3 The liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named, by the meeting of Shareholders, pursuant to the Law. The Shareholders' meeting will also determine the remuneration and the powers, subject to the Law of the liquidators.

VI. General provision

Art. 27. Amendment to Articles. These Articles may be amended from time to time by a resolution adopted by a resolution of the meeting of Shareholders adopted in the manner set forth in Article 19.4.

Art. 28 Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

- (1) The first financial year shall begin today and it shall end on December 31, 2007.
- (2) The first annual general meeting shall be held in 2008.

Subscription and payment

The Articles of Association having thus been established, the above-named parties have subscribed to the five hundred thousand and one shares (500,001) shares as follows:

- GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à r.l.:
- one (1) Management Share; and
- one (1) Class A-1 Share without par value.
- GOLDMAN SACHS GROUP INC.:
- (i) forty-nine thousand nine hundred and ninety-nine (49,999) Class A-1 Shares without par value;
- (ii) fifty thousand (50,000) Class A-2 Shares without par value;
- (iii) fifty thousand (50,000) Class A-3 Shares without par value;
- (iv) fifty thousand (50,000) Class A-4 Shares without par value;
- (v) fifty thousand (50,000) Class A-5 Shares without par value;
- (vi) fifty thousand (50,000) Class A-6 Shares without par value;
- (vii) fifty thousand (50,000) Class A-7 Shares without par value;
- (viii) fifty thousand (50,000) Class A-8 Shares without par value;
- (ix) fifty thousand (50,000) Class A-9 Shares without par value; and
- (x) fifty thousand (50,000) Class A-10 Shares without par value.

The participating management share and the ordinary shares have been fully paid in (cash), so that a paid share capital amount of fifty thousand US dollars and one (1) cent (USD 50,000.01) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimation of formation expenses

For the purpose of the registration, the amount of USD 50,000.01 is valued at EUR 35,216.32

The appearing parties declare that the expenses, costs, fees or charges of any kind whatever, which fall to be paid by the Company as a result of its formation amount approximately to EUR 2,100.-.

General meeting of shareholders

The appearing parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to the holding of a general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, the Shareholders passed with the consent of the General Partner, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The articles of association of the Company include in their Article 6.5 the authorisation granted to the general partner to waive the Shareholders' preferential subscription rights within each class of Shares in respect of the Initial and the Second Closing. In compliance with Article 32.3 (5) of the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies, the general partner has presented to the present general meeting of the shareholders a report (the Report) stating:

- The justification of the authorisation to waive the Shareholders' preferential subscription rights; and
- The determination of the issue price for the Initial and the Second Closing.

The Shareholders, having examined the Report, resolve to approve this report and confirm the said authorisation.

Second resolution

The Shareholders resolve to appoint PricewaterhouseCoopers S. à r.l., having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 65.477, as auditor of the Company.

The mandate of the auditor shall end at the annual general meeting to be held in 2009

Third resolution

The Shareholders resolve to set the registered office of the Company at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present Articles of Association are worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with the undersigned notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Ont comparu:

1. GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

ici représentée par Monsieur Christophe Cahuzac, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 octobre 2007

(ci-après désignée comme Associé Commandité)

2. GOLDMAN SACHS GROUP INC., une société organisée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, dûment enregistrée auprès du Département d'Etat, Division des Sociétés du Delaware sous le numéro 2923466, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique;

ici représentée par Monsieur Christophe Cahuzac, prénommé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 19 octobre 2007

(ci-après désigné individuellement comme un Actionnaire et collectivement les Actionnaires);

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les détenteurs de la procuration agissant pour le compte des comparants et le notaire instrumentant, resteront attachées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les comparants, en leur qualité de représentants, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société en commandite par actions qu'ils forment entre eux:

I. Définitions - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Définitions. Les termes et expressions commençant par une majuscule ont les significations ci-dessous:

Période Comptable désigne chaque période de douze mois prenant fin le 31 décembre. La première Période Comptable commence à la constitution de la Société et prend fin le 31 décembre 2007;

Période d'Acquisition désigne la période commençant à la constitution de la Société et prenant fin le 30 septembre 2011, au cours de laquelle l'Associé Commandité prévoit que la Société aura pleinement investi, se sera engagée à acquérir ou aura acquis des options à l'effet d'investir dans les Investissements de la Société. Au choix de l'Associé Commandité, la Période d'Acquisition peut être prorogée d'une année ou d'une période plus longue sur accord des Actionnaires détenant plus de 50 pour cent des Actions émises et en circulation (sous réserve que ce seuil de 50 pour cent corresponde à un quorum d'au moins 50 pour cent des Actions émises et en circulation statuant par un vote à la majorité des deux tiers des Actions présentes ou représentées);

Comité Consultatif a la signification donnée à l'article 16;

Sociétés Affiliées désigne une société ou entreprise qui, en rapport avec la personne concernée, est une société holding ou la société mère ou une filiale de cette personne ou une filiale de cette société holding ou de la société mère, étant précisé, toutefois, qu'un Investissement ne sera pas réputé être une Société Affiliée uniquement à raison d'un Investissement par la Société dans cet Investissement;

Statuts désigne les présents statuts, tels que modifiés à tout moment;

Jour Ouvrable désigne un jour (autre qu'un samedi ou dimanche) où les banques sont généralement ouvertes pour leurs activités bancaires normales au Luxembourg et à Paris;

Apport en Capital désigne la partie de l'Engagement de chaque Actionnaire tiré et apporté par ce dernier au capital social en échange de l'émission de Titres de la Société, tel que décrit plus en détail à l'Article 12 des présents Statuts;

Classe désigne une des jusqu'à 100 (cent) classes d'Actions A émises par la Société et numérotées de la Classe A-1 à la Classe A-100;

Actions de Classe A désigne les Actions rachetables de Classe A du capital social de la Société, donnant droit à leur (s) porteur(s) à tout revenu résiduel tel que décrit à l'Article 25;

Engagement désigne les montants (libellés en dollars des Etats-Unis) que chaque Actionnaire accepte d'apporter à la Société en souscrivant des Titres à la date de constitution, à la Date de Clôture Initiale et aux autres dates de clôture stipulées dans le Contrat de Souscription devant être signé entre chaque Actionnaire et la Société;

Entités d'Investissement DMREF désigne la Société, GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE PARTNERS (ETATS-UNIS), L.P., GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE PARTNERS (ALLEMAGNE), L.P, et GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE COMPANY, aux Iles Caïmans, collectivement (individuellement une Entité d'Investissement DMREF).

Actionnaire Défaillant a la signification qui lui est attribuée à l'article 12.4;

Notification de Tirage désigne la notification écrite remise par l'Associé Commandité qui détermine les tranches et les dates auxquelles les Engagements des Actionnaires doivent être avancés;

Actionnaire(s) Fondateur(s) désigne, collectivement, les Actionnaires qui souscrivent aux Actions de Classe A-1 à la constitution de la Société;

Associé Commandité désigne GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à r.l., société à responsabilité limitée sise au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, détentrice d'une Action de Commandité sans limitation de responsabilité;

Partie Indemnisée désigne l'Associé Commandité, le Comité Consultatif et leurs agents, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, directeurs, actionnaires et personnels respectifs que la Société s'est engagée à indemniser et garantir sur ses actifs;

Clôture Initiale désigne la première Clôture intervenant après la constitution de la Société;

Date de Clôture Initiale désigne la date à laquelle les investisseurs sont pour la première fois admis dans la Société en tant qu'Actionnaires;

Investisseur désigne une personne qui souscrit à Actions de toute Classe après la souscription du capital social initial de la Société par le ou les Actionnaires Fondateurs;

Loi ou Loi du 10 août 1915 désigne la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée à tout moment;

Action de Commandité désigne l'action à responsabilité illimitée détenue par l'Associé Commandité et ayant les caractéristiques et à laquelle sont attachés les droits et obligations précisés dans les présents Statuts;

Bénéfice Net désigne le bénéfice non-consolidé de la Société pour l(es) exercice(s) comptable(s) concerné(s) ou une partie de ceux-ci/ceux-ci déterminé en accord avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et après impôt sur le revenu;

Société désigne GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE SCA, société en commandite par actions de droit luxembourgeois;

PECs ou PECs Zero désigne les PECs devant être émis par la Société et souscrits par les Actionnaires suite à une Notification de Tirage selon un ratio au maximum de 99 (quatre-vingt dix-neuf) PECs pour chaque Action souscrite; chaque PEC a une valeur nominale de USD 990,-, comme indiqué pour chaque Actionnaire dans le Contrat de Souscription conclu entre celui-ci et la Société;

Investissement Qualifié désigne les titres de créance ou de capital (ou les options ou autres instruments y relatifs) dans ou relatifs à des actifs immobiliers situés dans la Zone d'Investissement Cible (y compris des pools ou portefeuilles principalement composés d'actifs immobiliers situés dans la Zone d'Investissement Cible) ou des sociétés immobilières dont les actifs, au moment de l'acquisition, sont principalement situés dans la Zone d'Investissement Cible ou qui en tirent principalement leurs revenus (dans chaque cas, tel que déterminé par l'Associé Commandité au moment où l'investissement concerné est effectué), comme décrit à l'article 4 des présents Statuts.

Prix de Rachat désigne le prix de rachat par Action d'une classe spécifique d'Actions correspondant au (i) Bénéfice Net diminué de tout dividende déjà déclaré par la Société sur la Classe spécifique d'Actions (ii) divisé par le nombre d'Actions dans la même Classe d'Actions;

Deuxième et/ou Troisième Clôture désigne la deuxième ou troisième clôture survenant à l'appréciation de l'Associé Commandité après la Clôture Initiale, tel que décrit plus en détail à l'article 8 des présents Statuts;

Titres désigne les PECs et les Actions souscrits par les Actionnaires;

Actionnaires désigne les détenteurs des Actions de toute Classe, autres que l'Associé Commandité;

Actions désigne, collectivement, les Actions rachetables émises par la société de temps à autre dans les jusqu'à cent (100) Classes d'Actions devant être émises à tout moment à l'exclusion de l'Action de Commandité;

Contrat de Souscription désigne le contrat entre la Société et chaque investisseur décrivant (i) l'Engagement de cet investisseur de souscrire à des Titres, (ii) le nombre d'Actions devant être souscrites par cet investisseur, (iii) le nombre de PECs devant être souscrits par cet investisseur, (iv) les droits et obligations de cet investisseur relatifs à son Engagement de souscrire à des Actions et PECs et (v) certaines déclarations faites et garanties données par cet investisseur en faveur de la Société;

Zone d'Investissement Cible désigne les marchés en développement dans le monde entier, et en particulier l'Asie hors Japon (principalement la Chine et l'Inde), l'Europe Centrale et de l'Est (principalement la Russie) et l'Amérique du Sud (principalement le Brésil) et une approche opportuniste vers le Moyen-Orient et l'Afrique;

Engagement Non Tiré désigne, en rapport avec un Actionnaire, le montant de son Engagement qui, au moment concerné, reste disponible pour un tirage;

Année Zéro désigne l'exercice comptable pendant lequel tous les PECs ont été rachetés; et

Modalités des PECs Zero désigne les modalités régissant les PECs, telles qu'elles peuvent être adaptées et modifiées à tout moment par l'Associé Commandité.

Art. 2. Dénomination. Il existe entre l'Associé Commandité, en qualité de souscripteur de l'Action de Commandité à responsabilité illimitée, les Actionnaires Fondateurs et ceux qui deviendront par la suite propriétaires des Actions, une société de droit luxembourgeois sous forme de société en commandite par actions sous la dénomination GOLDMAN

SACHS DEVELOPING MARKETS REAL ESTATE SCA (ci-après la «Société»), qui sera régie par la Loi de même que par les présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Luxembourg ou à l'étranger sur résolution de l'Associé Commandité.

3.2 L'Associé Commandité est autorisé à transférer le siège social de la Société au sein de la Ville de Luxembourg. Le siège social peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg sur résolution adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société statuant comme en matière de modification des Statuts.

3.3 Au cas où l'Associé Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettant ou de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la facilité de communication entre ce bureau et les personnes à l'étranger, se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera luxembourgeoise.

Art. 4. Objet.

4.1 La Société a pour objet l'acquisition de participations dans des sociétés ou entreprises luxembourgeoises ou étrangères sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière, des actions, parts et autres titres de participation, obligations, obligations non garanties, certificats de dépôt et autres titres de créance et plus généralement des valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine.

4.2 La Société cherchera à réaliser des investissements opportunistes dans l'immobilier et des actifs liés à l'immobilier situés dans, et/ou dans des sociétés immobilières dont les activités principales sont situées dans, la Zone d'Investissement Cible.

4.3 La Société peut investir (directement et/ou indirectement) dans tout titre de créance ou de capital (ou les options ou autres instruments y relatifs) dans ou relatifs à des actifs immobiliers situés dans la Zone d'Investissement Cible (y compris des pools ou portefeuilles principalement composés d'actifs immobiliers situés dans la Zone d'Investissement Cible) ou des sociétés immobilières dont les actifs, au moment de l'acquisition, sont principalement situés dans la Zone d'Investissement Cible ou qui en tirent principalement leurs revenus (dans chaque cas, tel que déterminé par l'Associé Commandité au moment où l'investissement concerné est effectué) (un Investissement Qualifié).

4.4 La Société peut également investir (directement et/ou indirectement) dans (i) des activités permanentes de gestion de biens, de gestion de projets, de gestion d'actifs, de développement et activités similaires et dans des titres de capital dans ou relatifs à des actifs immobiliers ou des sociétés immobilières situés dans la Zone d'Investissement Cible, (ii) des titres de créance ou de capital de sociétés ou d'actifs liés à la fourniture de technologie pour l'une des activités ou l'un des actifs décrits à l'alinéa (i), (iii) des investissements annexes aux Investissements Qualifiés ou dont l'Associé Commandité prévoit la conversion en Investissements Qualifiés ou des investissements dans des pools d'actifs composés principalement d'Investissements Qualifiés et (iv) des investissements dont il est prévu qu'ils soient remboursés endéans une période de neuf mois, s'ils ne sont pas convertis en Investissement Qualifié, ou affectés à de nouveaux investissements ou des investissements existants de ses filiales directes ou indirectes dans ce délai.

4.5 La Société peut notamment acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière, des actions, parts et autres titres de participation, obligations, obligations non garanties, certificats de dépôt et autres titres de créance et plus généralement des valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit.

4.6 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut émettre, par voie de placement privé uniquement, des obligations à court terme, obligations à long terme et obligations non garanties et toutes sortes de titre de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris le produit de tous emprunts et/ou émissions de titres de créance, à ses Sociétés Affiliées. Elle peut également donner des garanties et accorder des sûretés en faveur de tiers à l'effet de garantir ses obligations ou les obligations de ses Sociétés Affiliées. La Société peut en outre nantir, transférer ou grever tout ou partie de ses actifs ou constituer, de toute autre manière, une sûreté sur ceux-ci.

4.7 La Société peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine.

4.8 La Société peut généralement recourir à des techniques et instruments relatifs à ses investissements en vue d'une bonne gestion de portefeuille, y compris des techniques et instruments visant à protéger la Société contre tous risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.9 La Société peut en outre faire toutes opérations commerciales et/ou financières se rattachant à des investissements directs ou indirects dans biens meubles ou immeubles, y compris des biens immobiliers et, notamment, acquérir, détenir, louer, louer à bail, donner en location, diviser, grever, aménager, développer, améliorer, cultiver, construire sur, vendre ou de toute autre manière aliéner, hypothéquer, nantir ou grever de toute autre manière tout bien meuble ou immeuble.

4.10 La description ci-dessus est entendue dans son sens le plus large et l'énumération qui précède n'est pas limitative.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée limitée de sept (7) ans à compter de sa date de constitution.

5.2 Sur demande de l'Associé Commandité et sur approbation des Actionnaires détenant plus de 50 pourcent des Actions émises et en circulation (sous réserve que ce seuil de 50 pourcent corresponde à un quorum d'au moins 50 pourcent des Actions émises et en circulation statuant par un vote à la majorité des deux tiers des Actions présentes ou représentées), la durée de la Société pourra être prorogée, sans toutefois être prorogée à une date intervenant après 15 ans à compter de la date de constitution.

5.3 Sauf disposition contraire de la loi, les Actionnaires détenant plus de 50 pourcent des Actions émises et en circulation (sous réserve que ce seuil de 50 pourcent corresponde à un quorum d'au moins 50 pourcent des Actions émises et en circulation statuant par un vote à la majorité des deux tiers des Actions présentes ou représentées et sur la base de participations en pourcentage relatives mais à l'exclusion de la participation de certains Actionnaires affiliés et Actionnaires défaillants) peuvent voter à l'effet de dissoudre la Société lors d'une assemblée régulièrement tenue; toutefois, ce vote ne sera valable que si les associés commanditaires et actionnaires des autres Entités d'Investissement DMREF détenant plus de 50 pourcent de la totalité des engagements de capitaux des Entités d'Investissement DMREF (à l'exclusion des engagements de capitaux des associés commandités, de certains associés commanditaires et actionnaires affiliés et des associés commanditaires et actionnaires défaillants) ont voté à l'effet de dissoudre les Entités d'Investissement DMREF lors d'une assemblée régulièrement tenue (ces assemblées peuvent toutes avoir lieu simultanément).

5.4 La dissolution de la Société a également lieu en cas de (x) vote favorable des associés commanditaires et/ou actionnaires des autres Entités d'Investissement DMREF détenant plus de 50 pourcent des participations en pourcentage de ces Entités d'Investissement DMREF (à l'exclusion de la participation de certains associés commanditaires et/ou actionnaires affiliés et des associés commanditaires et actionnaires défaillants) visant à dissoudre leur Entité d'Investissement DMREF et (y) vote favorable des Actionnaires et/ou associés commanditaires ou actionnaires des autres Entités d'Investissement DMREF représentant plus de 50 pourcent de la totalité des engagements de capitaux des Entités d'Investissement DMREF (à l'exclusion de la participation de certains associés commanditaires et actionnaires affiliés et des associés commanditaires et actionnaires défaillants) visant à dissoudre les Entités d'Investissement DMREF lors d'une assemblée régulièrement tenue.

II. Capital - Actions

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social initial de la Société est fixé à cinquante mille dollars et un cent (USD 50.000,01) divisé en dix Classes d'actions, chaque classe d'actions comprenant cinquante mille (50.000) actions comme suit:

- (i) cinquante mille (50.000) Class A-1 Actions sans valeur nominale;
- (ii) cinquante mille (50.000) Class A-2 Actions sans valeur nominale;
- (iii) cinquante mille (50.000) Class A-3 Actions sans valeur nominale;
- (iv) cinquante mille (50.000) Class A-4 Actions sans valeur nominale;
- (v) cinquante mille (50.000) Class A-5 Actions sans valeur nominale;
- (vi) cinquante mille (50.000) Class A-6 Actions sans valeur nominale;
- (vii) cinquante mille (50.000) Class A-7 Actions sans valeur nominale;
- (viii) cinquante mille (50.000) Class A-8 Actions sans valeur nominale;
- (ix) cinquante mille (50.000) Class A-9 Actions sans valeur nominale;
- (x) cinquante mille (50.000) Class A-10 Actions sans valeur nominale;
- (xi) une (1) Action de Commandité sans valeur nominale.

Jusqu'à quatre-vingt-dix classes d'Actions additionnelles qui seront désignées de la Classe A-11 à la Classe A-100.

6.2 A chaque Classe reviendra le Bénéfice Net à partir de l'Année Zéro, en ce que les Actions de Classe A-1 recevront le Bénéfice Net à partir de l'Année Zéro, diminué du montant de tous PECs résiduels, les Actions de Classe A-2 recevront le Bénéfice Net à partir du rachat complet des Actions de Classe A-1, les Actions de Classe A-3 recevront le Bénéfice Net à partir du rachat complet des Actions de Classe A-2, et ainsi de suite pour toutes les Classes d'Actions émises de temps à autre; toutes les Actions, quelle que soit leur Classe, une fois émises, seront désignées une Action et collectivement les Actions.

6.3 Le capital émis de la Société peut être augmenté ou diminué sur décision d'une assemblée des Actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts.

6.4 Le capital social autorisé de la Société est fixé à cinq cent mille dollars US et un cent (USD 500.000,01), représenté par un maximum de cent (100) Classes d'Actions, chaque Classe comprenant jusqu'à cinquante mille (50.000) Actions sans valeur nominale, chaque Action étant rachetable en conformité avec l'article 49-8 de la Loi de 1915. Lors de la souscription et de l'émission de toute Action dans toute Classe d'Actions, les actionnaires devront à chaque fois payer une prime d'émission de neuf dollars US et quatre-vingt-dix neuf cents (USD 9,99).

6.5 L'Associé Commandité est autorisé, pendant une période de 5 (cinq) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif de la Société, à:

(i) émettre jusqu'à cinquante mille (50.000) Actions sans valeur nominale dans chacune des quatre-vingt-dix Classes d'Actions additionnelles autorisées, qui peuvent être émises de temps à autres;

(ii) renoncer à ou limiter les droits préférentiels de souscription des Actionnaires dans chaque Classe d'Actions concernant la Clôture Initiale, la Deuxième Clôture et la Troisième Clôture; et

(iii) enregistrer par acte notarié chaque émission d'Actions et à modifier les Statuts et le registre des titres de la Société en conséquence.

6.6 Simultanément à l'émission de chaque Action, l'Associé Commandité émettra, et chaque Actionnaire souscrira à, un maximum de quatre-vingt-dix neuf (99) PECs Zero rachetables, avec le nombre d'Actions souscrites dans les limites de l'Engagement Non Tiré de chaque Actionnaire.

6.7 Les PECs à Coupon Zéro sont soumis aux Modalités des PECs Zero.

6.8 Le montant minimum de souscription par Actionnaire est fixé à 2,- millions USD. Toutefois, l'Associé Commandité aura le droit, à son entière appréciation, d'accepter des engagements de souscription de montants inférieurs à 2,- millions USD.

Art. 7. Actions.

7.1 La Société reconnaît uniquement un détenteur par Action et PEC Zero; dans le cas où plusieurs personnes détiennent une Action et un PEC Zero, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits qui sont attachés à cette Action et ce PEC Zero jusqu'à ce qu'une personne soit nommée ou désignée par les codétenteurs comme seul propriétaire en rapport avec la Société.

7.2 Les Actions et PECs Zero de la Société sont et continueront d'être sous forme nominative. Les Actions et PECs Zero ne sont pas représentés par un certificat; toutefois, un certificat attestant l'inscription de l'Actionnaire concerné dans le registre des actions et PECs de la Société et le nombre d'Actions et de PECs détenus par celui-ci sera délivré par la Société à la demande de l'Actionnaire.

7.3 Un registre des Actions et des PECs sera conservé au siège social de la Société et/ou par un teneur de registre spécial désigné par l'Associé Commandité, le cas échéant. Ce registre indiquera le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre et la Classe d'Actions et de PECs qu'il détient, les montants libérés sur chaque Action et PEC et le transfert de ces Actions et PECs de même que les dates de ces transferts.

Art. 8. Deuxième et Troisième Clôtures.

8.1 Si des Actionnaires sont admis dans la Société ou si les Actionnaires augmentent leurs Engagements, dans le cadre de la Deuxième Clôture et/ou de la Troisième Clôture, ces Actionnaires apporteront à la Société un montant égal à (i) la somme (a) de leur part au prorata des montants de souscription précédemment apportés à la Société, minorée (b) de leur part au prorata de toutes les distributions (considérées comme un dividende) précédemment faites aux Actionnaires de la Société, admis à la Clôture Initiale, plus (ii) un montant supplémentaire («coût de portage») calculé par référence au solde moyen quotidien du montant décrit à l'alinéa (i) de cette phrase à un taux égal à 8 pourcent l'an.

8.2 L'élément de «coût de portage» ne sera pas considéré comme un Apport en Capital et ne diminuera pas l'engagement de capital de l'Actionnaire faisant l'apport. Nonobstant ce qui précède, si l'Associé Commandité estime, à son seul avis, que la valeur des actifs de la Société a changé de manière substantielle depuis la date de leur acquisition, la somme décrite à l'article 8.1 (i) ci-dessus que les nouveaux Actionnaires et les Actionnaires augmentant leurs Engagements sont tenus d'apporter à la Société pourra être ajustée suivant ce que l'Associé Commandité déterminera à son entière appréciation.

8.3 Le montant apporté par les nouveaux Actionnaires et les Actionnaires augmentant leurs Engagements, de même que le «coût de portage» sur celui-ci, sera distribué à titre de dividende aux Actionnaires existants de la Société au prorata du nombre de Titres qu'ils détiennent, quant aux Titres détenues immédiatement avant la clôture concernée. La part de ces montants de chaque Actionnaire, à l'exclusion du «coût de portage», sera ajoutée à son Engagement Non Tiré et pourra faire l'objet d'un rappel.

Art. 9. Transferts.

9.1 Une Actionnaire ne peut pas, volontairement ou involontairement, vendre, céder, grever, hypothéquer ou transférer tout ou partie de ses Titres, sauf dans certaines circonstances et uniquement avec l'accord de l'Associé Commandité. Toute cession de Titres transférées sans l'accord de l'Associé Commandité sera nulle ab initio ou, si la cession ne peut être annulée, les Titres feront l'objet d'un rachat obligatoire à un prix égal au montant le plus bas entre l'Apport en Capital non restitué par cet Actionnaire et la juste valeur de marché des Titres émises en échange, comme déterminé par l'Associé Commandité.

9.2 Les retraits d'Apport en Capital avant la fin de la Société ne sont pas autorisés. Certains Actionnaires peuvent, tel que décrit plus en détail, le cas échéant, dans un memorandum de placement privé émis par la Société, sous réserve de l'obtention des accords concernés, transférer leur participation dans la Société, en tout ou en partie, à l'une de leurs filiales ou sociétés affiliées, à leur successeur ou à toute entité contrôlée par des salariés clés de ces Actionnaires.

Art. 10. Rachat.

10.1 La Société peut acquérir et détenir ses propres Actions conformément aux conditions et limites prévues par la Loi. Toutes les Actions, à l'exception de l'Action de Commandité, ont été émises sous forme d'actions rachetables conformément à l'article 49-8 de la Loi.

10.2 Les Actions peuvent uniquement être rachetées lorsque l'Associé Commandité estime que ce rachat est dans le meilleur intérêt de la Société.

10.3 En cas de décision prise par l'Associé Commandité de racheter une Action, ce rachat sera d'un montant maximal et sera effectué selon des conditions précisés par l'Associé Commandité dans une notification signifiée aux Actionnaires, conformément aux limites imposées par la Loi et les présents Statuts. Cette notification précisera le nombre d'Actions devant être rachetées, le Prix de Rachat et la date à laquelle le rachat sera effectif en conformité avec les termes de l'Article 10.4.

10.4 Si l'en est ainsi décidé par l'Associé Commandité, au cours d'un exercice comptable donné, la Société sera autorisée à racheter une ou plusieurs Classes d'Actions entières au Prix de Rachat, à chaque fois sous la condition qu'il y ait des fonds suffisant(s) pour un/de tel(s) rachat(s). Aux fins de cet Article 10.4, la détermination du Prix de Rachat sera fait par l'Associé Commandité.

10.5 Chaque rachat d'Actions sera suivie d'une annulation immédiate de ces Actions et une réduction de capital correspondante doit être approuvée par une résolution adoptée lors d'une assemblée des Actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts, sous réserve, à chaque fois, de l'accord de l'Associé Commandité.

Art. 11. Rachat obligatoire.

11.1 L'Associé Commandité peut procéder au rachat obligatoire des Titres de tout Actionnaire en cas de violation des déclarations, garanties ou engagements de l'Actionnaire stipulés dans le Contrat de Souscription signé par ce dernier.

En outre, l'Associé Commandité peut procéder au rachat obligatoire des Titres de tout Actionnaire pour «juste motif», si l'Actionnaire:

(i) adopte une conduite illicite ou commet une faute grave qui, de l'avis de l'Associé Commandité, pourrait porter préjudice à la réputation de la Société ou des entités liées;

(ii) est reconnu coupable d'un crime ou d'un délit grave ou plaide nolo contendere à cet égard; ou

(iii) obtient des fonds de manière illégale ou frauduleuse qu'il cherche à investir.

11.2 Si les Titres de l'Actionnaire doivent faire l'objet d'un rachat obligatoire dans ces circonstances, cet Actionnaire recevra quatre-vingt pour cent (80 pourcent) de la juste valeur de marché de ces Titres, tel que déterminé par l'Associé Commandité. La Société peut également faciliter la vente ou le transfert obligatoire ou le rachat obligatoire des Titres de tout Actionnaire comme stipulé dans un memorandum de placement privé émis par la Société concernant le placement privé de ses Titres.

Art. 12. Tirage, Défaut.

12.1 L'Associé Commandité peut appeler et procéder au tirage des Engagements Non Tirés, au prorata de l'Engagement de chaque Actionnaire et à concurrence de leurs Engagements respectifs, si nécessaire, en fonction de besoins en capitaux de la Société, tel que déterminé par l'Associé Commandité, dans des versements que ce dernier estime, à son entière appréciation, être nécessaire pour effectuer des investissements, payer les honoraires de prestataires de services ou régler d'autres coûts et frais de la Société.

12.2 Les Apports en Capital en contrepartie des Titres seront payés par versements et seront dus dans les 10 jours civils suivant l'émission d'une Notification de Tirage par l'Associé Commandité à l'Actionnaire, sauf pour le versement initial qui sera dû dans les 5 jours ouvrables de la notification de la Société.

12.3 Le montant de l'Apport en Capital sera précisé dans chaque Notification de Tirage et déterminé à la seule appréciation de l'Associé Commandité.

12.4 Les Actionnaires qui procèdent aux Apports en Capital après la date d'échéance se verront imposer des intérêts moratoires sur le montant de ces apports à un taux annuel de 10 pourcent, calculés annuellement ou un montant supérieur raisonnable d'un point de vue commercial que l'Associé Commandité peut déterminer à son entière appréciation.

12.5 L'Associé Commandité n'aura pas le droit de faire un appel d'Apports en Capital après la fin de la Période d'Acquisition; toutefois, des Apports en Capital supplémentaires peuvent être requis (i) à l'effet de financer et/ou de constituer des réserves pour les déficits d'exploitation et autres frais et dettes de la Société (mais uniquement d'un montant qui n'est pas supérieur au montant le moins élevé entre l'Engagement Non Tiré d'un Actionnaire ou 10 pourcent de l'Engagement total de cet Actionnaire), (ii) à l'effet de rembourser la dette de la Société encourue avant la fin de la Période d'Acquisition, (iii) à l'effet de compléter, ou autrement de satisfaire les besoins en financement concernant, des investissements engagés ou des investissements pour lesquels la Société a acquis une option avant l'expiration de la Période d'Acquisition, et (iv) dans le cadre des obligations d'indemnisation de la Société. Les Actionnaires ne sont en aucun cas tenus d'apporter un montant supérieur à leurs Engagements Non Tirés concernant les alinéas (i), (ii) et (iii) et à leurs Engagements Non Tirés plus les distributions de la Société concernant l'alinéa (iv).

12.6 Chaque Notification de Tirage stipulera l'Apport en Capital requis, la date à laquelle cet appel est payable, le compte bancaire sur lequel le paiement doit être effectué et les autres termes et conditions tels que, sous réserve des obligations de confidentialité, les détails sommaires du projet d'investissement.

12.7 Si un Actionnaire n'apporte pas, à réception d'une Notification de Tirage et dans le délai stipulé à l'Article 12.2 ci-dessus, une partie de son Engagement à la Société à l'échéance, l'Associé Commandité peut, à son entière appréciation, déclarer l'Actionnaire en défaut (un Défaut), auquel cas l'Associé Commandité peut prendre la mesure suivante concernant un tel Actionnaire Défaillant (l'Actionnaire Défaillant): l'Associé Commandité sera en droit de demander à l'Actionnaire Défaillant de vendre la totalité de ses Titres, pour un prix égal à 80 pourcent des Apports en Capital totaux non restitués effectués par l'Actionnaire Défaillant à ce titre, à un successeur identifié par l'Associé Commandité (cette personne désignée peut être, sans y être tenue, un Actionnaire non défaillant ou une Société Affiliée de l'Associé Commandité). Un Actionnaire Défaillant reste redevable de tous les Apports en Capital arrivant à échéance et des intérêts sur le montant de l'Engagement défaillant comme décrit au présent Article 12.7.

12.8 Aucun Actionnaire Défaillant n'est en droit de voter quant à ses Actions.

12.9 L'Associé Commandité tiendra l'Actionnaire Défaillant responsable de toutes les commissions et frais, y compris, notamment, les honoraires d'avocat ou commissions de vente, encourus en conséquence du Défaut. Ces commissions et frais seront déduits de tout produit versé à l'Actionnaire Défaillant lors de la vente de ses Titres comme décrit à l'Article 12.3 ci-dessus.

III. Gestion - Comités et agents- Représentation - Comité consultatif

Art. 13. Gestion.

13.1 La Société est gérée par l'Associé Commandité qui sera l'associé-gérant-commandité et sera personnellement, conjointement et solidairement tenu des engagements de la Société qui ne peuvent être réglés sur les actifs de la Société. Les Actionnaires s'abstiendront d'agir d'une manière ou en une qualité autre que par l'exercice des droits en qualité d'Actionnaires aux assemblées générales et leur responsabilité sera limitée à leurs Engagements faits à la Société comme stipulé à l'article 22 ci-dessous.

13.2 L'Associé Commandité est investi des pouvoirs les plus larges pour exécuter tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires conformément aux objectifs et à la stratégie d'investissement de la Société.

Art. 14. Comités et agents.

14.1 L'Associé Commandité peut déléguer certaines tâches à des comités spéciaux et désigner des conseillers et autres agents comme stipulé dans le memorandum de placement privé émis par la Société à tout moment.

Art. 15. Signature autorisée. La Société est engagée envers les tiers par la signature de l'Associé Commandité agissant par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires autorisés ou par la signature individuelle ou conjointe d'autres personnes auxquelles ce pouvoir a été délégué par l'Associé Commandité, selon ce que ce dernier déterminera à son appréciation.

Art. 16. Comité Consultatif.

16.1 L'Associé Commandité peut, à son entière appréciation, décider de constituer un Comité Consultatif composé de personnes physiques représentant certains investisseurs, choisies par l'Associé Commandité, qui ne sont pas des sociétés affiliées de ce dernier. S'il est constitué, le Comité Consultatif peut, pour le compte des Actionnaires, approuver ou désapprouver, dans la mesure déterminée par l'Associé Commandité comme étant requise ou appropriée en vertu du droit applicable, les opérations principales, certaines autres opérations entre parties liées et les autres questions déterminées appropriées par l'Associé Commandité.

Art. 17. Indemnisation. La Société s'engage à indemniser et garantir, sur les actifs de la Société, la Partie Indemnisée contre toutes les responsabilités, actions, procédures, réclamations, coûts, mises en demeure, dommages et frais (y compris les frais de justice) encourus ou menacés à raison de la qualité actuelle ou ancienne de la Partie Indemnisée d'associé de l'Associé Commandité ou de membre du conseil d'administration de ce dernier ou de dirigeant, administrateur, gérant, actionnaire, agent ou salarié de l'Associé Commandité ou membre du Comité Consultatif, étant précisé que cette personne ne sera pas indemnisée quant à toute question résultant de sa faute délibérée, de sa mauvaise foi, de sa fraude, de sa négligence grave ou d'une faute grave de sa part.

Art. 18. Commissions/frais.

18.1 La Société paiera à l'Associé Commandité et aux autres entités les commissions/frais suivants:

- commissions de gestion;
- frais d'acquisition/de financement;
- commissions de gestion d'actifs;
- les frais d'investissement, bancaires et autres
- les frais relatifs aux emprunts (commissions habituelles, intérêts, frais et indemnités);
- frais de contrôle; et

- frais d'engagement et de désengagement amiable.

18.2 Ces commissions et autres frais seront stipulés et décrits plus en détail dans le memorandum de placement privé émis par la Société à tout moment.

IV. Assemblées générales des Actionnaires

Art. 19. Pouvoirs et droits de vote.

19.1 L'assemblée régulièrement constituée des Actionnaires de la Société représente l'intégralité des Actionnaires de la Société. Sauf disposition contraire de la Loi, elle ne peut généralement adopter de résolution sur toute question qu'avec l'accord de l'Associé Commandité.

19.2 Sauf stipulation contraire des présents Statuts, les règles relatives aux avis de convocations et au quorum prescrites par la Loi s'appliquent aux assemblées des Actionnaires de la Société de même qu'aux délibérations de ces assemblées.

19.3 Chaque Action donne droit à son détenteur à une voix. Un Actionnaire peut prendre part à une assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex, une autre personne, qu'il s'agisse ou non d'un Actionnaire, comme son mandataire.

19.4 Sauf prescription contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions d'une assemblée des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés; toutefois, il est entendu que toute résolution ne sera valablement adoptée qu'avec l'approbation de l'Associé Commandité. Toutefois, les résolutions concernant, entre autres, la modification des présents Statuts doivent être adoptées par une majorité des deux tiers des votes exprimés et si au moins 50 pour cent des droits de vote sont représentés.

19.5 Toute augmentation de l'Engagement d'un Actionnaire, changement de nationalité de la Société, modification du droit à une distribution et modification des obligations de majorité pour la modification des Statuts exigeront l'accord unanime des Actionnaires et de l'Associé Commandité.

Art. 20. Assemblées des Actionnaires.

20.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra, conformément à la Loi, au Luxembourg au siège social de la Société ou en tout autre endroit au Luxembourg le deuxième vendredi de mai à 16 heures. Si ce jour est un jour férié dans la ville de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunira le premier Jour Ouvrable suivant au Luxembourg.

20.2 L'Associé Commandité peut convoquer les autres assemblées générales des Actionnaires. Ces assemblées doivent être convoquées sur demande des Actionnaires représentant le dixième (1/10) du capital social de la Société. Les assemblées des Actionnaires sont tenues en un lieu et à une heure précisés dans l'avis de convocation à l'assemblée.

20.3 Les assemblées des Actionnaires sont présidées par l'Associé Commandité ou par une personne désignée par ce dernier.

20.4 Le procès-verbal de l'assemblée générale des Actionnaires est signé par le président de l'assemblée, le secrétaire, désigné par le président, et le scrutateur, choisi par l'Associé Commandité.

Art. 21. Avis de convocation.

21.1 Les assemblées des Actionnaires sont convoquées par l'Associé Commandité en vertu d'un avis de convocation indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée à chaque Actionnaire à son adresse inscrite dans le registre des actions de la Société ou par voie de publication dans la presse luxembourgeoise ou dans le Mémorial, journal officiel du Luxembourg.

21.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des Actionnaires et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 22. Responsabilité des Actionnaires. Les Actionnaires détenant des Actions autres que l'action de commandité ne seront responsables qu'à concurrence du montant de leur Engagement respectif fait à la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 23. Exercice.

23.1 Chaque exercice de la Société commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année. Le premier exercice de la Société commencera le jour de sa constitution et prendra fin le 31 décembre 2007.

23.2 Les comptes de la Société sont libellés en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

23.3 Les comptes de la Société seront révisés par un réviseur d'entreprises agréé, qui répondra aux obligations de la Loi en matière d'honorabilité et d'expérience professionnelle et qui exercera les fonctions prescrites par la Loi. Le réviseur d'entreprises agréé sera désigné par l'assemblée générale des Actionnaires avec une majorité de 50 pour cent des votes exprimés et l'approbation de l'Associé Commandité. Le réviseur d'entreprises agréé continue d'exercer ses fonctions jusqu'à ce que son ou ses successeurs soient élus.

23.4 Le réviseur d'entreprises agréé en fonction peut uniquement être révoqué par l'Associé Commandité pour motifs graves ou en cas de terme de son mandat d'audit.

23.5 Les Actionnaires recevront (i) les comptes annuels révisés (dont un bilan et le compte de résultats y relatif, les changements apportés au fonds propres et les flux de trésorerie) et un résumé du portefeuille d'investissement de la

Société et (ii) un rapport trimestriel non révisé, tel que décrit plus en détail dans le mémorandum de placement privé applicable émis par la Société à tout moment.

Art. 24. Conseil de surveillance.

24.1 Les affaires de la Société et sa situation financière, notamment ses livres et comptes, peuvent être surveillés par un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres (désigné aux présentes le Conseil de Surveillance).

24.2 L'Associé Commandité pourra consulter le Conseil de Surveillance, le cas échéant sur les questions qu'il décidera; le Conseil de Surveillance peut autoriser des actes de l'Associé Commandité pouvant en vertu de la loi ou des présents Statuts, dépasser les pouvoirs de ce dernier.

24.3 Le Conseil de Surveillance, s'il en existe un, sera élu par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une durée maximum de six ans, renouvelable.

24.4 L'assemblée générale des Actionnaires déterminera la rémunération du Conseil de Surveillance.

24.5 Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou l'Associé Commandité.

24.6 Un avis de convocation écrit à toute réunion du Conseil de Surveillance sera remise à tous les membres de celui-ci au moins huit jours avant le jour fixé pour la tenue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature des circonstances sera stipulée dans l'avis de convocation à la réunion. Chaque membre peut renoncer à l'avis de convocation sur accord écrit original ou par câble, télécopie, télégramme ou télex. Un avis de convocation séparé ne sera pas requis pour les réunions individuelles tenues à des dates et en des lieux prévus dans un calendrier antérieurement adopté par une résolution du Conseil de Surveillance.

24.7 Un membre peut prendre part à une réunion du Conseil de Surveillance en désignant par écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou autre transmission électronique, un autre membre comme son mandataire.

24.8 Le Conseil de Surveillance ne peut valablement délibérer et statuer que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions seront approuvées si elles sont adoptées par la majorité des votes des membres présents ou représentés à cette réunion.

24.9 Les résolutions peuvent également être adoptées dans un ou plusieurs actes écrits signés par tous les membres.

Art. 25. Affectations des bénéfices.

25.1 Un montant correspondant à 5 pourcent (5%) de tout Bénéfice Net sera affecté à la réserve statutaire, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

25.2 Sous réserve des Articles 25.3 et 25.4 l'assemblée générale des Actionnaires a le pouvoir discrétionnaire de disposer du solde du Bénéfice Net.

25.3 L'Associé Commandité proposera l'affectation des bénéfices à l'assemblée générale des Actionnaires la façon, pourvu que (i) chaque Action d'une Classe donnée donne droit à son/ses détenteur(s) à un montant de dividende cumulé égal au Bénéfice Net par Action de cette Classe; et (ii) les Actions de Classe A-1 recevront le Bénéfice Net à partir de l'Année Zéro, diminué du montant de tous PECs résiduels, les Actions de Classe A-2 recevront le Bénéfice Net à partir du rachat complet des Actions de Classe A-1, les Actions de Classe A-3 recevront le Bénéfice Net à partir du rachat complet des Actions de Classe A-2, et ainsi de suite pour toutes les Classes d'Actions émises de temps à autre.

Tout dividende déclaré sur une Classe d'Actions sera distribué entre les détenteurs d'Actions de cette Classe en proportion du nombre d'Actions qu'ils détiennent dans cette Classe.

25.4 Le(s) détenteur(s) d'Actions d'une Classe donnée n'auront droit à aucun dividende tant que les détenteurs des Classes d'Actions précédant immédiatement celle-ci n'auront pas reçu la totalité du Bénéfice Net auquel ils ont droit en conformité avec l'Article 25.3, ou jusqu'à ce que cette Classe d'Actions immédiatement précédente n'ait été entièrement rachetée.

25.5 L'Associé Commandité a le pouvoir de verser des acomptes sur dividendes lorsque les liquidités distribuables sont disponibles et conformément à la Loi.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 26. Dissolution - Liquidation.

26.1 La Société sera (i) dissoute volontairement sur proposition de l'Associé Commandité adoptée par une résolution unanime de l'assemblée des Actionnaires, sous réserve de l'accord de l'Associé Commandité, conformément à l'Article 5.2 et à l'Article 26.2 ci-dessous des présents Statuts ou (ii) dissoute de plein droit à l'expiration de sa durée stipulée à l'Article 5.

26.2 Sauf disposition contraire de la loi, les Actionnaires détenant plus de 50 pourcent des Actions émises et en circulation (sous réserve que ce seuil de 50 pourcent corresponde à un quorum d'au moins 50 pourcent des Actions émises et en circulation statuant par un vote à la majorité des deux tiers des Actions présentes ou représentées et sur la base de participations en pourcentage relatives mais à l'exclusion de la participation de certains Actionnaires affiliés et Actionnaires défaillants) peuvent voter la liquidation de la Société lors d'une assemblée régulièrement tenue; toutefois, ce vote ne sera valable que si les associés commanditaires et actionnaires des autres Entités d'Investissement DMREF détenant plus de 50 pourcent de la totalité des engagements de capitaux des Entités d'Investissement DMREF (à l'exclusion des engagements de capitaux des associés commandités, de certains associés commanditaires et actionnaires affiliés et

des associés commanditaires et actionnaires défaillants) ont voté la dissolution des Entités d'Investissement DMREF lors d'une assemblée régulièrement tenue (ces assemblées peuvent avoir lieu simultanément). La liquidation de la Société a également lieu en cas de (x) vote favorable des associés commanditaires et/ou actionnaires des autres Entités d'Investissement DMREF détenant plus de 50 pourcent des participations en pourcentage de ces Entités d'Investissement DMREF (à l'exclusion de la participation de certains associés commanditaires et/ou actionnaires affiliés et des associés commanditaires et actionnaires défaillants) visant à dissoudre leur Entité d'Investissement DMREF et (y) vote favorable des Actionnaires et/ou associés commanditaires ou actionnaires des autres Entités d'Investissement DMREF représentant plus de 50 pourcent de la totalité des engagements de capitaux des Entités d'Investissement DMREF (à l'exclusion de la participation de certains associés commanditaires et actionnaires affiliés et des associés commanditaires et actionnaires défaillants) visant à dissoudre les Entités d'Investissement DMREF lors d'une assemblée régulièrement tenue.

26.3 La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés, par l'assemblée des Actionnaires, en vertu de la Loi. L'assemblée des Actionnaires décidera également de la rémunération et des pouvoirs des liquidateurs sous réserve de la Loi.

VI. Dispositions générales

Art. 27. Modifications des Statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés à tout moment par une résolution adoptée par l'assemblée des Actionnaires de la manière stipulée à l'article 19.4.

Art. 28. Droit applicable. Pour toutes matières qui ne sont pas expressément régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- (1) Le premier exercice comptable comme ce jour et se terminera le 31 décembre 2007.
- (2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2008

Souscription et libération

Les Statuts ayant ainsi été établis, les parties susmentionnées ont souscrit les 500.001 actions comme suit:

- GOLDMAN SACHS DEVELOPING MARKETS S.à.r.l.:
- une (1) Action de Commandité; et
- une (1) Action de Classe A-1 sans valeur nominale;
- GOLDMAN SACHS GROUP INC.:
- (i) Quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (49.999) Class A-1 Actions sans valeur nominale;
- (ii) cinquante mille (50.000) Class A-2 Actions sans valeur nominale;
- (iii) cinquante mille (50.000) Class A-3 Actions sans valeur nominale;
- (iv) cinquante mille (50.000) Class A-4 Actions sans valeur nominale;
- (v) cinquante mille (50.000) Class A-5 Actions sans valeur nominale;
- (vi) cinquante mille (50.000) Class A-6 Actions sans valeur nominale;
- (vii) cinquante mille (50.000) Class A-7 Actions sans valeur nominale;
- (viii) cinquante mille (50.000) Class A-8 Actions sans valeur nominale;
- (ix) cinquante mille (50.000) Class A-9 Actions sans valeur nominale;
- (x) cinquante mille (50.000) Class A-10 Actions sans valeur nominale;

L'Action de Commandité et les Actions ordinaires ont été entièrement libérées (en espèces), de sorte qu'un capital social libéré s'élevant cinquante mille dollars US et un cent (USD 50.000,02) est à présent à la libre disposition de la Société, ainsi que la preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

Estimation des frais et dépenses

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de USD 50.000,1 est évalué à EUR 35.216,32.

Les comparants déclarent que les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes espèces qui vont être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à EUR 2.100,-.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants, représentant l'entière du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoqués, procèdent immédiatement à la tenue d'une assemblée générale.

Après avoir vérifié que l'assemblée était régulièrement constituée, les Associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes avec l'accord de l'Associé Commandité:

Première résolution

Les Statuts incluent à leur Article 6.5. l'autorisation donnée à l'Associé Commandité de ne pas appliquer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires dans chaque classe d'Actions en relation avec la Clôture Initiale et la Deuxième Clôture en conformité avec l'Article 32.3 (5) de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'Associé Commandité présente un rapport à l'assemblée générale des Actionnaires (le Rapport), décrivant:

- La justification de l'autorisation de ne pas appliquer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires; et
- la détermination du prix d'émission concernant Clôture Initiale et la Deuxième Clôture.

Les Actionnaires, ayant examiné le Rapport, décident de l'approuver et de confirmer ladite autorisation.

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident de nommer PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, en tant que réviseur de la Société.

Le mandat du réviseur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

Troisième résolution

Les Actionnaires décident d'établir le siège social de la Société au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française: à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date sus mentionnée.

Et après lecture faite aux représentants des parties comparantes, les représentants ont signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. Cahuzac, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007, Relation: LAC/2007/33193. — Reçu 352.16 euros.

Le Receveur (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007136678/242/1148.

(070158262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Nobel Constructing Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 16.419.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

Référence de publication: 2007136672/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03288. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Abital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 48.830.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Référence de publication: 2007136666/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03242. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Audiotechno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 26.703.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

Référence de publication: 2007136664/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03247. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Estellefin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 114.536.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2007.

SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2007136662/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04013. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Christine Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 89.160.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2007136661/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK03999. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Bripla Finanziaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 47.176.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2007136660/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK03993. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

HCC Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 95.666.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136658/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04041. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Xproducts GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 96.957.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007136656/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08417. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

S2DM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 117.250.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007136654/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08413. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

LFG London Financial Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 86.961.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007136653/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08412. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Mike S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 111.127.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136657/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04045. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Etecthnology Management Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 95.388.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007136652/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08408. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Ecocycle Technology GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 95.933.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007136650/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08406. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Global Value S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 78.136.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007136651/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08409. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Reiota S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 78.655.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136648/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03282C. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Exlibris Overseas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 105.016.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007136663/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04003. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Aspidistra International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 80.571.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Référence de publication: 2007136665/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03246. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Xlicences GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 96.660.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007136655/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08416. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Smartlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 46, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 89.939.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136649/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03283. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070158210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Soparfi Capital Cergy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 57.761.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007136643/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04035. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070158266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

PHF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.
R.C.S. Luxembourg B 70.459.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007136641/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04031. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070158261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Investal Développement Industriel (IDI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 98.380.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007136638/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04027. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070158254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

First 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6989 Hostert, 9, Chaussée St. Martin.
R.C.S. Luxembourg B 44.410.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136645/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03262. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Investal Développement Industriel (IDI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 98.380.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007136636/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04026. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Ganymede Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 99.188.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007136633/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04024. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Investal Développement Industriel (IDI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 98.380.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007136640/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04037. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

PSB Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 118.687.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007136627/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04164. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Luximo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 112.652.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136622/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03603. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Exclusive Belge S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 38.863.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007136620/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03693. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

FC Financing & Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 72.241.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007136617/1321/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04053. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Euresa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 7, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 33.730.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2007.

N. Greven.

Référence de publication: 2007136631/5681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2007, réf. LSO-CK05090. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Two Teeth Productions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6922 Berg, 8, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 87.340.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136130/2559/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2007, réf. LSO-CK04354. - Reçu 101 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Anconinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 100.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2007136133/1005/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02671. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

SIREC International Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 49.656.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136134/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05364. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Solvadis Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.067.800,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 111.081.

—
Par résolution signée en date du 31 octobre 2007, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Daniela Weber, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

- Nomination de Madame Pascale Nutz, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136465/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK03894. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070158567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Cyber Fin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 72.380.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136135/5499/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03743. - Reçu 54 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070157373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Terelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 29.162.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136136/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05361. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070157869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Cyber Fin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 72.380.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136137/5499/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03744. - Reçu 58 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070157375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Bainbridge, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 92.335.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2007.

Pour BAINBRIDGE, Société d'investissement à Capital Variable
SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.
L'Agent Domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2007136566/1494/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2007, réf. LSO-CK04072. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070158066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

St-Thomas Security S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 75.969.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136138/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01158. - Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Cyber Fin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 72.380.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136139/5499/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03745. - Reçu 50 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Cyber Fin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 72.380.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007136140/5499/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03747. - Reçu 52 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Blacksmith Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 104.230.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 46089 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2007136274/211/10.

(070158349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Sonae Re, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 73.263.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136141/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01162. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Delta Africa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 100.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2007136143/1005/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK03023. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Corea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 73.320.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136144/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05368. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Stock-Base S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 133.440.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsieben, den zweiundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtssitz in Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Reiner Maier, Geschäftsführer, geboren am 17. Februar 1960 in Wehr (Deutschland), wohnhaft in D-79182 Waldkirch, Kiefernweg 15 (Deutschland),

hier vertreten durch Herrn Jürgen Schwendemann, Steuerberater, wohnhaft in D-79341 Kenzingen, Tullastrasse 6 (Deutschland), auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, welche, nachdem sie durch den Erschienenen und den unterzeichnenden Notar ne varietur unterschrieben wurde, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt.

Der Erschienene ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die hiermit gegründet wird, wie folgt zu beurkunden:

§ 1 Zweck, Dauer, Name, Sitz

1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (nachstehend die «Gesellschaft») gegründet, die durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neueste Fassung, sowie durch nachstehende Satzung geregelt wird.

2. Zweck der Gesellschaft ist die Geschäftsführung und die Übernahme der unbeschränkten Haftung von Unternehmen sowie das Halten von Beteiligungen an Kapital- bzw. Personengesellschaften. Daneben kann die Gesellschaft den gewerbemäßigen An- und Verkauf von Edelmetallen, Nicht-Edelmetallen, sonstigen Rohstoffen sowie Waren einschließlich deren jeweilige Weiterverarbeitung im eigenen Namen und für eigene Rechnung ausüben.

3. Die Gesellschaft ist zu allen Maßnahmen und Geschäften kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur berechtigt, die der Erreichung und Förderung des Gesellschaftszwecks dienlich sein können. Hierzu gehören auch die Errichtung von Zweigniederlassungen sowie der Erwerb und die Errichtung von anderen Unternehmen bzw. die Beteiligung daran.

4. Die Gesellschaft wird insbesondere die Gesellschaften, an denen sie eine Beteiligung hält, mit den notwendigen Dienstleistungen in Bezug auf Verwaltung, Kontrolle and Verwertung versorgen. Zu diesem Zweck kann die Gesellschaft auf die Unterstützung anderer Berater zurückgreifen.

5. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

6. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung STOCK-BASE S.à r.l.

7. Der Gesellschaftssitz wird in der Gemeinde Luxemburg im Großherzogtum Luxemburg festgelegt. Der Sitz kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

§ 2 Gesellschaftskapital, Anteile

1. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil. Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Gesellschafterversammlungen.

2. Die Änderung des Gesellschaftskapitals bedarf der Zustimmung der Mehrheit der Gesellschafter wobei diese Mehrheit drei Viertel des Kapitals vertreten muss.

3. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Miteigentümer eines einzelnen Anteils müssen eine Person ernennen, die diese gegenüber der Gesellschaft vertritt.

4. Rechtsgeschäftliche Verfügungen eines Gesellschafters über seinen Gesellschaftsanteil oder Teilen hiervon bedürfen zu ihrer Wirksamkeit eines zustimmenden Beschlusses aller anderen Gesellschafter.

5. Der Tod, die Insolvenz oder die Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters bewirkt nicht die Auflösung der Gesellschaft.

6. Gläubiger oder Rechtsnachfolger der Gesellschafter dürfen unter keinen Umständen Siegel an Vermögensgegenständen oder Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die Satzung der Gesellschaft, an die von der Gesellschaft aufgestellten Werte und Bilanzen, sowie an die Entscheidungen halten, welche von den Gesellschafterversammlungen getroffen werden.

7. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der

8. Jedwede Anteilsübertragung unter Lebenden durch den einzigen Gesellschafter sowie die Übertragung von Anteilen durch Erbschaft oder durch Liquidation einer Gütergemeinschaft zwischen Eheleuten ist frei.

Im Todesfalle des einzigen Gesellschafters wird die Gesellschaft mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar.

Bei Todesfall können die Anteile an Nichtsgesellschafter nur mit der Zustimmung der Anteilsbesitzer, welche mindestens drei Viertel der den Überlebenden gehörenden Anteile vertreten, übertragen werden.

§ 3 Geschäftsführung

1. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer. Die Geschäftsführer müssen nicht Gesellschafter sein. Die Geschäftsführer werden von der Gesellschafterversammlung ernannt.

Die Gesellschafterversammlung bestimmt auch die Dauer ihres Mandates. Die Geschäftsführer können jederzeit, ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

2. Dritten gegenüber ist - auch im Fall mehrerer Geschäftsführer - jeder Geschäftsführer unbeschränkt bevollmächtigt, jederzeit im Namen der Gesellschaft zu handeln und Geschäfte und Handlungen zu genehmigen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen (Alleinvertretungsberechtigung). Die Geschäftsführer sind von etwaigen Beschränkungen des Selbstkontrahierens befreit. Vollmachten werden durch die Geschäftsführer privatschriftlich oder aufgrund notariell beglaubigter Urkunde erteilt.

3. Durch den Tod oder den Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchem Grund auch immer, wird die Gesellschaft nicht aufgelöst.

4. Es besteht keine persönliche Haftung der Geschäftsführer für Verbindlichkeiten, die sie vorschriftsmäßig im Namen der Gesellschaft eingehen. Als Bevollmächtigte sind sie lediglich für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

§ 4 Entscheidungen der Gesellschafter, Gesellschafterversammlung

1. Jeder Gesellschafter kann an den Gesellschafterversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

2. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen werden, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten. Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung

- (i) der einfachen Mehrheit der Gesellschafter,
- (ii) die wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

3. Sollte die Gesellschaft einen alleinigen Gesellschafter haben, so übt dieser die Befugnisse aus, die der Gesellschafterversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neueste Fassung, zustehen.

§ 5 Geschäftsjahr, Konten, Gewinnausschüttungen

1. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

2. Am einunddreißigsten Dezember jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der oder die Geschäftsführer stellen ein Inventar auf, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

3. Fünf Prozent des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

§ 6 Gesellschaftsauflösung, Liquidation

1. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt Befugnisse und Vergütungen der Liquidatoren fest. Die Liquidatoren haben alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögensgüter und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft. Der nach Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft bestehende Überschuss wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu dem ihnen zustehenden Kapitalanteil aufgeteilt.

2. Für alle Punkte, welche nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile

Die Gesellschaftsanteile werden vollständig von Herrn Reiner Maier, vorgeannt, gezeichnet: Die gezeichneten Anteile wurden vollständig in bar einbezahlt, demgemäß verfügt die Gesellschaft über einen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), wie dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2007.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr zweitausendfünfhundert Euro (EUR 2.500,-) geschätzt.

Beschlüsse

Unverzüglich nach Gesellschaftsgründung hat der Gesellschafter, der das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Gesellschaftssitz der Gesellschaft ist in L-1840 Luxemburg, 11C, boulevard Joseph II
2. Herr Reiner Maier, vorgeannt, wird auf unbestimmte Zeit zum Geschäftsführer ernannt. Er ist zur Einzelvertretung berechtigt und verpflichtet die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift.

Der Notar hat den Kompargenten darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handelsermächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was der Kompargent ausdrücklich anerkennt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, welcher dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt ist, hat der Erschienene mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben,

Gezeichnet: J. Schwendemann, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, LAC/2007/32244. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 16. November 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007136398/202/131.

(070158502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Maripepa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.360.

Le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARIPEPA S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007136146/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03710. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Maritime Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 61.471.

Le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARCON S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007136148/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03708. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Henderson Diversified Income (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 133.443.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the first day of August,

Before Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

HENDERSON DIVERSIFIED INCOME LIMITED, a company established and organized under the laws of Jersey, having its registered office at BNP House, Anley Street, St Helier, Jersey JE2 3QE;

represented by Mr Thomas Sarpcan, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Jersey, on 30 July 2007.

The above mentioned proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, duly represented, has requested the undersigned notary to draw-up the following articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There is established by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter a «société à responsabilité limitée» (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name of HENDERSON DIVERSIFIED INCOME (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers. In the event that in the view of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings. This includes (a) to invest in, and to acquire, dispose of, grant or retain, loans, bonds and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, notes, debentures, preferred stock, convertible securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person (b) to engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the foregoing, and (c) to grant pledges, guarantees and contracts of indemnity, of any kind, to Luxembourg or foreign entities in respect of its own or any other person's obligations and debts.

3.2 The Company may also:

- (a) borrow and raise funds for the purposes listed in article 3.1;
- (b) grant security over all or any part of the assets of the company in connection with and for the purposes listed under articles 3.1 and 3.2 (a);
- (c) enter into agreements including but not limited to, underwriting agreements, marketing agreements, selling agreements, contracts for services, bank, securities and cash administration agreements, liquidity facility agreements, asset management agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under articles 3.1, 3.2 (a) and (b);
- (d) enter into agreements, including but not limited to, financial derivatives such as interest and/or foreign currency exchange transactions, in connection with the objects mentioned under 3.1, 3.2 (a), (b) and (c).

3.3 The objects of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto, and including, as the case may be, the granting of loans by the Company.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Share capital, Shares

Art. 5. Share Capital. The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

Art. 6. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders. Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 7. Increase and Reduction of the Share Capital. The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Chapter III.- Management, Statutory auditors

Art. 9. Management. The Company will be managed and administrated by one or several managers, whether shareholders or not (the «Manager(s)»). If several Managers have been appointed, the Managers will constitute a board of managers (the «Board of Managers»).

Each Manager is appointed for a limited or unlimited duration by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

While appointing the Managers, the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, set (s) their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the Managers.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to remove a Manager, with or without cause. Each Manager may resign as well.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders decide upon the compensation of each Manager.

Art. 10. Meetings of the Board of Managers. The Board of Managers will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two Managers require so.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another Manager pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his proxy.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

A written decision passed by circular means and expressed by cable, facsimile or any other similar means of communication, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Managers. The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Art. 12. Powers of the Managers. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles of Incorporation to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders are in the competence of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

Art. 13. Liability of the Managers. No Manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

Art. 14. Delegation of Powers. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers, may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by them.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Manager or, as the case may be the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Art. 16. Representation of the Company. In the event of only one Manager being appointed, the Company will be bound by the sole signature of the Manager.

In the event of several Managers being appointed, the Company will be bound by the joint signature of all of the Managers.

Art. 17. Auditors. The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by the Law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected.

At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

Chapter IV.- Meeting of Shareholders

Art. 18. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted, which will be sent by the Manager or, as the case may be by the Board of Managers to the shareholders.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with the Law by the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, subsidiarily, by the auditor or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half of the share capital of the Company. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by fax as his proxy another person who need not be a shareholder.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the management, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 19. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, by the Law or these Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 20. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the 31 March at 10.00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 21. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the share capital of the Company.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

One vote is attached to each share.

Chapter V.- Financial year, Distribution of profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of the month of November in every year and ends on the last day of the month of October.

Art. 23. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed, the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may inspect these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 24. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon, and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of the statement of accounts prepared by the Manager or, as the case maybe, the Board of Managers, showing sufficient funds available for distribution, provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by the Articles of Incorporation.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the shareholders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 26. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholder	Subscribed capital (EUR)	Number of shares	Amount paid-in (EUR)
HENDERSON DIVERSIFIED INCOME LIMITED	12,500.-	12,500	12,500.-
Total:	12,500.-	12,500	12,500.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the Law have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 2,200.-.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the present date and will end on 31 October 2008.

Extraordinary General Meeting

The shareholder have taken immediately the following resolutions:

1) The shareholder resolved to set at 3 (three) the number of managers and to appoint the following persons for an unlimited duration:

- Helene Foster Green, born on 6 January 1963, residing at Royal Road, St Peter Port, Guernsey GY1 2DY;
- Jeremy Vickerstaff, born on 27 February 1967, residing at 52, rue du Château, L-6922 Berg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Nigel Robert Parker, born on 1 February 1946, residing at Summerhill, La Grande Rue de St. Clement, Jersey JE2 6QP.

2) The shareholder resolved to set the registered office of the Company at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing party's proxy holder, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party's proxy holder, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary this original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le premier août,

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

A comparu:

HENDERSON DIVERSIFIED INCOME LIMITED, une société constituée et régie par les lois de Jersey, ayant son siège social à BNP House, Anley Street, St Helier, Jersey JE2 3QE;

représentée par M. Thomas Sarpcan, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, le 30 juillet 2007.

La procuration susmentionnée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, dûment représenté, a requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Chapitre I. Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination sociale. Il est formé par le comparant et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination HENDERSON DIVERSIFIED INCOME (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi à Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la municipalité de Luxembourg par décision du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

Au cas où le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, ils pourront transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie

par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations. Ceci inclut objet (a) d'investir, d'acquérir, disposer, accorder ou détenir des prêts, obligations et autres instruments de dettes, actions, warrants et autres titres ou droits similaires, incluant sans que cette liste soit limitative, des actions, des intérêts dans des limited partnerships, des intérêts dans des sociétés dont les associés ont une responsabilité limitée, des obligations, des titres représentant des dettes, des actions préférentielles, des obligations convertibles et des swaps, ainsi que la combinaison de ce qui précède, dans chaque cas qu'ils soient ou non facilement négociables, et des obligations (incluant, sans que ceci soit limitatif, les obligations de couvertures synthétiques) dans toute société, entité ou autre personne morale, (b) d'engager la société dans toutes autres activités nécessaires, utiles, appropriées, accessoires de ce qui précède, et non incompatibles avec ce qui précède, et (c) de fournir des gages, des garanties et des contrats d'indemnité, de toutes sortes, à des entités luxembourgeoises ou étrangères en garantie de ses propres obligations ou de celles de toutes autres personnes.

3.2 La Société peut également:

- (a) emprunter et réunir des fonds en vue de réaliser les objets tels que décrits dans l'article 3.1;
- (b) accorder des sûretés sur toute ou partie des actifs de la société en vue de réaliser les objets tels que décrits dans les articles 3.1 et 3.2 (a);
- (c) conclure des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de souscription d'un risque, des contrats de marketing, des contrats de vente, des contrats de services, des contrats bancaires, des contrats de garantie, des contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats créant des garanties en relation avec l'objet mentionné sous les articles 3.1, 3.2 (a) et (b);
- (d) conclure des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des opérations d'échange sur devises étrangères ou taux d'intérêts et tous autres transactions sur des produits dérivés en relation avec l'objet mentionné sous les articles 3.1, 3.2 (a), (b) et (c);

3.3 Les objets de la Société comme spécifiés aux paragraphes précédents doivent être considérés dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec ceux-ci, et incluant, si nécessaire, l'octroi de prêts par la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital social, Parts sociales

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal aux bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société est composée d'un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société est composée de plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément à la Loi.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital social. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des Statuts par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi.

Art. 8. Incapacité. Faillite ou Déconfiture d'un Associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

Art. 9. Gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés (le(s) «Gérant(s)»). Si plusieurs gérants sont nommés, les gérants constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Chaque Gérant est nommé avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination des Gérants, l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés, fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des Gérants.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un Gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque Gérant peut également se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décidera de la rémunération de chaque Gérant.

Art. 10. Réunions du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux Gérants le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Une convocation à toute réunion du Conseil de Gérance sera donnée par écrit ou par télécopieur à tous les Gérants au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux admis à assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque Gérant donné à la réunion, ou par écrit ou par télécopieur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou en tout autre endroit que le Conseil de Gérance peut de temps en temps déterminer.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant un autre Gérant comme son mandataire.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Gérants est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, adoptée par voie circulaire et exprimée par câble, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Art. 12. Pouvoirs des Gérants. Le Gérant ou, le cas échéant le Conseil de Gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant ou, le cas échéant du Conseil de Gérance.

Art. 13. Responsabilité des Gérants. Aucun Gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 14. Délégation de Pouvoirs. Le Gérant ou, le cas échéant le Conseil de Gérance, peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de leur choix.

Art. 15. Conflit d'Intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Gérant ou, le cas échéant le Conseil de Gérance, et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 16. Représentation de la Société. En cas de nomination d'un Gérant unique, la Société sera engagée par la signature individuelle du Gérant.

En cas de nomination de plusieurs Gérants, la Société sera engagée par la signature conjointe de ces Gérants.

Art. 17. Commissaires aux Comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la Loi.

Les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Assemblée Générale des associés

Art. 18. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera transmis par le Gérant, ou, le cas échéant le Conseil de Gérance aux associés. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales sur convocation envoyée, conformément aux conditions fixées par la Loi, par le Gérant, subsidiairement, par le commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées. Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé. Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par la gérance.

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tout autre pouvoir réservé au Gérant ou, le cas échéant, au Conseil de Gérance, en vertu de la Loi ou des présents Statuts, elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 20. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de vingt-cinq (25) associés, se tiendra au siège social de la Société ou en tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le 31 mars à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 21. Procédure, Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts ou, selon le cas, par la Loi, aux règles de quorum et de majorité fixées pour la modification des statuts, sera adoptée par une majorité des associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Chaque part donne droit à une voix.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de novembre et finit le dernier jour du mois d'octobre.

Art. 23. Approbation des Comptes Annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, dressent un inventaire des biens et des dettes et établissent le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé ou son mandataire, peuvent prendre connaissance de ces documents financiers au siège social de la Société. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée générale ordinaire des associés.

Art. 24. Affectation des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer au(x) associé(s) comme dividendes.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés peuvent décider de verser des acomptes sur dividendes sur la base de comptes intérimaires établis par le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits réalisés depuis la fin de la l'exercice social et les bénéfices à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi Applicable

Art. 26. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Souscription et Paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et a libéré en espèces les montants ci- après énoncés:

Associé	Capital souscrit (EUR)	Nombre de parts sociales	Libération (EUR)
HENDERSON DIVERSIFIED INCOME LIMITED	12.500,-	12.500	12.500,-
Total:	12.500,-	12.500	12.500,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 2.200,-.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera ce jour et finira le dernier jour du mois d'octobre 2008.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'associé a adopté immédiatement les résolutions suivantes:

1) L'associé décide de fixer à 3 (trois) le nombre des gérants et de nommer les personnes suivantes pour une durée illimitée:

- Helene Foster Green, née le 6 janvier 1963, demeurant à Royal Road, St Peter Port, Guernsey GY1 2DY;
- Jeremy Vickerstaff, né le 27 février 1967, demeurant à 52, rue du Château, L-6922 Berg, Grand- Duché de Luxembourg; et

- Nigel Robert Parker, né le 1^{er} février 1946, demeurant à Summerhill, La Grande Rue de St. Clement, Jersey JE2 6QP.

2) L'associé décide de fixer le siège social à 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Sarpcan, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, LAC/2007/22354. — Reçu 125 euros.

p. Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007136403/212/510.

(070158509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Web Brands Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 113.558.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007136150/1005/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK03026. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Sekur Lux Home S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 66.281.

Le bilan au 31 décembre 2006 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SEKUR LUX HOME S.A.

Signature

Référence de publication: 2007136151/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03760. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Attard S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.253.

Le bilan au 30 juin 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ATTARD S.A.

Signature

Référence de publication: 2007136152/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03758. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070157274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Elter, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 106.127.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136154/784/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08279. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070157262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Salva S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 108.732.

Le bilan au 31 décembre 2006 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SALVA S.A.

Signature

Référence de publication: 2007136153/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, réf. LSO-CK03757. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070157271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Azur Jardins, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 107.623.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136155/784/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08274. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070157259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Trees S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 78.457.

Le bilan au 31 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

136560

Luxembourg, le 30 octobre 2007.
TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
Domiciliaire
Signature

Référence de publication: 2007136156/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2007, réf. LSO-CK02432. - Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Larrivet Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 78.477.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

Référence de publication: 2007136165/322/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00351. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

AMC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.654.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136157/784/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08269. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Solsticium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 115.054.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007136158/784/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08264. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.
